

**Manifestation contre l'installation du siège G5 Sahel à Badalabougou : Les jeunes leaders annoncent une riposte gigantesque le 14 juin prochain**

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

JEUDI 06 JUIN 2019

**381**

**Malikilé**

[www.malikile.com](http://www.malikile.com)

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

**Fana,**

**le village des  
coupeurs de têtes :**

**“Passez la nuit  
la tête dans  
une marmite !”**



**Crise de l'enseignement : Les dates des examens repoussées**



**Crise malienne : Les réseaux troubles du pouvoir mauritanien au Nord du Mali**

# Assurés et Prescripteurs, Attention à la fraude !



La CANAM rappelle à tous que toute fraude commise pour accéder aux prestations est punie par les dispositions de la loi N°09-015 du 26 Juin 2009.

La CANAM sait compter sur la compréhension de tous

## Une

## Brèves

<b>Fana, le village des coupeurs de têtes</b> : "Passez la nuit la tête dans une marmite !"	P.4
<b>Cercle de Macina, dans la localité frontière de Djenné</b> : Des dons enlèvent des troupeaux.	P.7
<b>Tombouctou</b> : Enlèvement du véhicule du maire adjoint et un gendarme tué à Tonka	P.7
<b>Fête de ramadan 2019 au Mali</b> : Problèmes autour du croissant lunaire	P.7
<b>Orpillage par dragage</b> : Un grand danger pour le fleuve Niger	P.8
<b>De quoi je me mêle</b> : L'émergence est-elle possible avec tant d'incivisme et de laxisme ?	P.8
<b>Qualification des Aiglons aux quarts de finale du Mondial U20</b> : Message du président IBK	P.9
<b>Taabtenga au Burkina Faso</b> : Une famille brûlée par un inconnu	P.9
<b>Coopération Mali-États-Unis</b> : Une Délégation du Pentagone en visite au Mali	P.9
<b>Lutte contre le terrorisme dans le Sahel</b> : L'armée française a neutralisé une dizaine de djihadistes dans une opération au Mali	P.10
<b>CAN 2019</b> : Match de gala des Aigles du Mali au Stade Modibo Keita	P.10
<b>Protection de l'environnement</b> : Démantèlement de plusieurs réseaux illicites d'orpillage sur le fleuve Niger	P.10

## Actualité

<b>Crise de l'enseignement</b> : Les dates des examens repoussées	P.12
<b>Communiqué du Conseil des Ministres</b> du mercredi, 05 juin 2019	P.13
<b>Manifestation contre l'installation du siège G5 Sahel à Badalabougou</b> : Les jeunes leaders annoncent une riposte gigantesque le 14 juin prochain	P.16
<b>Journée mondiale de l'environnement (05 juin 2019)</b> : Message du Ministre de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement Durable	P.17
<b>Crise malienne</b> : Les réseaux troubles du pouvoir mauritanien au Nord du Mali	P.18

## Politique

<b>Sambè-Sambè 2019 de l'Eid El Fitr</b> : IBK rend visite aux familles fondatrices et maraboutiques de Bamako	P.19
<b>Mot de la semaine</b> : Férié	P.20
<b>Assemblée nationale</b> : Trois projets de loi adoptés par les députés	P.21

## Culture & société

<b>Procédure devant les cours et tribunaux</b> : Cas du Tribunal administratif	P.23
<b>Dérèglement climatique</b> : La fin de la civilisation humaine en 2050 ?	P.23

## International

<b>L'ONU</b> : Un Nigérian président de l'Assemblée générale de à partir de septembre	P.24
<b>Côte d'Ivoire</b> : Charles Blé Goudé veut participer au débat politique	P.24
<b>Ousmane SONKO sur l'affaire BBC</b> : "J'accuse Macky SALL d'être le seul responsable de cette corruption"	P.25
<b>Destination périlleuse ?</b> : L'Algérie s'achemine dangereusement vers le chaos	P.25
<b>Politiques migratoires</b> : L'Union européenne assignée en justice devant la CPI	P.26
<b>Soudan</b> : Volte-face des militaires qui tendent à nouveau la main	P.27
<b>Nigéria</b> : Des centaines de millions de dollars recouverts des avoirs de Sani Abacha	P.27
<b>Présidentielles en Algérie</b> : Report sine-die des élections	P.28

## Sport

<b>Mondial U20</b> : Les aiglons rois du suspense	P.29
<b>Mondial U20</b> : Youssouf Koïta "nous sommes prêts et concentres pour le match"	P.31
<b>Athlétisme</b> : Un athlète kenyan sacrifie sa victoire pour aider un adversaire en détresse	P.31
<b>CAN 2019</b> : Un Marabout sénégalais dévoile l'identité des deux finalistes	P.32
<b>Première division française</b> : Le PSG et Gian Luigi Buffon se séparent	P.32

## Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Édité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations** (AMPI)  
**Siège** : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)  
**Email** : ampikile@gmail.com / malikile@gmail.com  
**Site Web** : www.malikile.com  
**Contacts** : +223 70 44 22 23

- **Directeur de la Publication** : Casimir Sangala
- **Redacteur en Chef** : Amadou TALL
- **Rédaction Générale** : Ali Moro, Karamoko B. Keïta, Souleymane Mary Diarra (Stagiaire), Moctar Sow
- **Gérant** : Moctar Sow
- **Service Commercial** : Youssouf Diarra
- **Secrétariat** : Rita Tessougué

P.8



P.17



P.19





## Fana, le village des coupeurs de têtes : “Passez la nuit la tête dans une marmite !”

Les gaulois n’avaient peur que d’une chose : quel le ciel leur tombe sur la tête. À Fana dès que la nuit tombe, les habitants n’ont peur que d’une chose : que leur tête soit séparée de leur corps durant leur sommeil ! Et pour être sûr que cela n’arrive, le confrère Mamadou MC DIARRA leur avait lancé cette boutade : « Dormez la tête dans une marmite ! »

**C**ar, les coupeurs de tête de l’ère IBK coupent les têtes humaines la nuit très avancée pour recueillir leur sang. « Aucune goutte de sang ne tombe sur terre », assure un enseignant à la retraite, « ce sont des professionnels ». Nous introduisons alors l’idée que les têtes sont coupées par le même homme et que cet homme a été aperçu deux fois et que, de ce fait, doit être reconnaissable. L’assistance admet le professionnalisme, mais, met notre propos en doute en développant les arguments suivants: il doit y avoir ceux qui dénichent et indiquent les cibles, ceux qui guettent aux alentours du lieu de l’opération au moment où on coupe les têtes, ceux qui tranchent la tête et ceux qui recueillent le sang. Tout une équipe donc. Il leur ar-

rive aussi de couper et d’emporter les parties génitales – des personnes de sexe féminin.

### Fana détient un record en matière de crimes macabres et horribles.

D’avril 2018 (approche des présidentielles) à mai 2019, cinq têtes ont été coupées et une tentative a échoué (Malikile en a rendu compte). Fana, l’une des villes moyennes les plus importantes du Mali, connaît près de 40 ans d’histoire de têtes coupées et d’assassinats macabres du genre. Mais, les éditions 2018-2019 de l’ère IBK sont trop. Au temps des « pionniers » : celui de Amadou dit Werekela (il avait nié les faits), Konimba MARICO et Môchi Seydou DIARRA, à cette époque là donc, on coupait les têtes entre les villages de tout le pays pour les livrer aux acheteurs des pays voisins.

Ensuite, ce furent (pour ce qui concerne Fana) des corps découverts au petit jour sur la voie publique ; des crimes non élucidés à ce jour. Couper les têtes pour le sang humain. Quand aux coupures de têtes de l’entre deux mandats IBK, elles se distinguent par leur timing : l’approche d’élection (présidentielle) et de suffrage universel (référendum pro-

grammé). Elles se caractérisent par le but des tueries : emporter le sang et laisser la tête. Les victimes sont toujours attaquées chez elles et dans leur sommeil en pleine nuit. Toutes les têtes coupées sont féminines, dont deux albinos : une blanche et une noire ou « gombèlè ».

Et c’est ce qui crée la psychose dans « le village des coupeurs de têtes » : comment éviter chez soi toute la nuit et toutes les nuits ? Qui coupe les têtes ? La sous préfecture et la gendarmerie n’ont, à ce jour, apporter la moindre ébauche de réponse à ces questions. On sait que les coupeurs de têtes sont en liberté, qu’ils connaissent très bien la ville et ses habitants et qu’ils peuvent frapper à tout moment. Dans l’impunité.

### Que faire ?

Les habitants ont fait pression et les autorités locales (on parle du député Mamadou DIARRASSOUBA) sont monté à Bamako pour faire un plaidoyer : Fana veut un commissariat de police. Ils l’ont eu depuis. La police a arrêté un certain Aboudou qui a dénoncé tout un tas d’individus. Les habitants de Fana sont convaincus que cet homme, pas très clair du reste, a dit n’importe quoi sous la torture. En tout état de cause beaucoup de ces arrêtés ont été libérés faute de preuves. Rien n’a été trouvé contre Aboudou lui-même. Il n’est toujours qu’un « suspect » ; et Fana « sait » qu’il le restera.

Etant donné que ça n’est pas l’évolution des enquêtes qui nous intéresse ici, mais le ressenti des populations, le problème reste entier et clairement posé : des coupeurs de têtes non identifiés « se promènent entre nous en toute liberté ». Ils peuvent frapper à tout moment. Et les autorités ne font rien.

Que faire donc ? Vider la ville à l’approche du soir, rentrer de voyage avant la nuit, dormir à l’intérieur des chambres (malgré la chaleur) et se barricader de la porte d’entrée à la chambre à coucher, etc. Se protéger avec les moyens du bord.

Le marché des crochets, des cadenas et des crochets a explosé. Les maigres économies partent en sécurité. Fana est morte de peur, Fana vit la tête dans les épaules. Un cauchemar permanent.

■ Amadou TALL

## Ibrahima Boubacar Yoro Maiga

MALICK KONATES'ABONNER

Les critères d'éligibilités des logements :

- 1- Avoir une coloration politique affiliée au pouvoir
- 2- Être dans la grande famille
- 3- Avoir un bras long
- 4- Passer derrière le comptoir
- 5- Avoir une lettre de recommandation
- 6- Être tout sauf quelqu'un qui le mérite réellement
- 7- ?

Je reviens.



DRISSA B TRAORE

Si IBK n'interfère pas dans les dossiers judiciaires pourquoi les rapports du VGAL sont toujours dans les tiroirs de Koulouba?

## Justice Mali Justice

Au nom de la séparation des pouvoirs IbK ne peut ordonner la libération de Djénne.



## Ammy Baba Cisse

Quand des gens attaquent des brigades et des postes de sécurité, ce ne sont pas des bandits mais des terroristes.

IBK met en garde contre les détournements des primes de nos soldats. Il y en aurait eu donc par le passé. IBK dit qu'il n'y aura plus de tolérance. Désormais la loi fera son travail.

"Nul ne nous imposera un autre agenda qui n'est pas celui du Mali." IBK

Aboubacar Sidick Fomba est avec Ammy Baba Cisse et 33 autres personnes.

Mes propositions au ministre de la santé et des affaires sociales. Monsieur le Ministre, toutes mes félicitations pour votre nomination à la tête de ce département.



Monsieur le Ministre soyez plus regardant sur le FBR ,le fond basé sur les résultats sinon notre pays risque de plus d'1 milliard à cause du manque de rigueur.

Monsieur le Ministre, la santé de la reproduction constitue un volet important du secteur de la santé soyez aussi regardant sinon la plupart des centres de santé de référence sont en rupture de kits de césariennes et les déficits sur les DRC sont énormes.

Sur d'autres volets du même secteur de la reproduction le Mali risque de perdre aussi des sommes importantes .

Monsieur le Ministre, la mise à niveau de la carte hospitalière et de la carte sanitaire permettra au Mali de faire une économie d'au moins 6 milliards sur les évacuations sanitaires en dehors du Mali.

Monsieur le Ministre, l'application de la hospitalière dans son intégralité permettra de résoudre les souffrances de nos pauvres citoyens et permettra aux mêmes pauvres citoyens de bénéficier des prestations de nos éminents spécialistes dans nos hôpitaux 24 heures sur 24 heures à travers le service personnalisé.

Monsieur le Ministre, l'assurance maladie universelle promulguée par le président de la république permettra aux Maliens de bénéficier des soins de qualité à tous les niveaux.

Cette assurance permet également au Mali de prendre en charge sa propre santé sans être permanentement lié aux aides extérieurs sinon des partenaires techniques et financiers.

Monsieur le Ministre, le numérique dans la santé est une véritable révolution en plus de la formation continue des agents de santé.

Monsieur le Ministre, enfin je vous demande à penser aux agents dans les structures de base pour les décorations.

Les agents sont pour la plupart victimes du système de santé pensez-en également.

Merci monsieur le ministre, pour la prise en compte de ces propositions pour le bonheur des Maliens .

Aboubacar Sidick Fomba président du parti ADEPM

Le Mali fait tomber l'Argentine aux tirs but 5 buts à 4 après un score de 2 partout. Bravo et félicitations aux jeunes

Le Mali fait tomber l'Argentine aux tirs but 5 buts à 4 après un score de 2 partout. Bravo et félicitations aux jeunes

## Ibrahima Anne



Question profane : quand le président de la République est absent, qui gère la maison ? Sans le savoir, le président de la République a provoqué un débat fort intéressant sur le caractère suspensif ou non du rabat d'arrêt. Merci au Professeur Macky Sall d'avoir aidé à enrichir la doctrine

## Ousmane Sonko



Je suis sidéré par la déclaration faite ce jour par Macky Sall à l'issue de la prière de l'Eid-el-fitr sur l'affaire BBC - Petrole et gaz du Sénégal.

## Moussa Mara



Moussa MARA au secours des plus démunis, à la veille de la fête de ramadan, à travers la fondation malienne pour l'entraide et le développement (FMED) par des dons de vivres. 60 personnes ont ainsi pu bénéficier de ces dons et passer la fête avec le sourire aux lèvres.

## Jigi



Jigi a retweeté MFA Russia  
Le ministre des Affaires étrangères du #Mali Tiébilé Dramé est attendu les 9 et 10 juin 2019 à Moscou pour une visite de travail durant laquelle il sera reçu par son homologue russe Sergueï Lavrov pour discuter du renforcement de la coopération entre la #Russie et le Mali.

## Mountaga TALL



SHOAH ET ESCLAVAGE  
"Nazi" : injure punie par la loi. "Esclavage moderne" expression qui banalise l'esclavage. Les 2 sont des crimes contre l'humanité à ne pas hiérarchiser. Ne banalisons pas l'esclavage même en défendant des travailleurs maltraités.

## Soumeylou B. Maïga



Énorme courage et grande combativité. Félicitations et bravo à toute l'équipe pour cette qualification héroïque ! Mali U20WC

Round of 16, Bielsko-Biala Stadium, Bielsko Biala  
04 Jun 2019 - 20:30 Local time  
FULL-TIME

 ARGENTINA **2-2**  MALI

MLI win after PSO (4-5)

Adolfo GAICH 49'  
A.DIABY 91' OG

A.DIABY 67'  
Boubacar KONTE 120'+1'

malikile.com



## Cercle de Macina, dans la localité frontière de Djenné : Des donsos enlèvent des troupeaux.



Il nous est parvenu que des donsos en provenance de Saye, dans le cercle de Macina, ont investi le village de Nianamado, dans la nuit du lundi 3 juin et ont emporté tout le bétail de Borri Ali, un grand éleveur peulh dans la zone. Selon notre source, l'éleveur en question a été menotté par lesdits hommes armés, avant que ceux-ci ne s'empressent à son bétail.

Il faut noter que d'autres cas de détails emportés ont été enregistrés dans la commune de Badenya nema kafo dont Mougna, le chef-lieu de commune, dans le cercle de Djenné, en frontière avec le cercle de Macina.

## Tombouctou : Enlèvement du véhicule du maire adjoint et un gendarme tué à Tonka



C'est devenu monnaie courante à Tombouctou. Pas un seul jour ne passe sans que les véhicules ne soient enlevés pour ne jamais être retrouvés pour la plupart. Auparavant ce sont surtout les citoyens ordinaires qui étaient la principale cible de ces opérations. De nos jours mêmes les autorités municipales ne sont pas épargnées.

En effet, après l'enlèvement du véhicule du maire de Tombouctou, Aboubacrine Cissé, le 29 mai dernier devant son domicile dans le quartier Hamabangou, hier c'était au tour du véhicule de l'un de ses adjoints, Bocar Touré de connaître le même sort.

Les recherches se poursuivent pour tenter de les retrouver même si l'on sait que c'est une mission difficile, voire quasiment impossible.

## Fête de ramadan 2019 au Mali : Problèmes autour du croissant lunaire



La fin du mois de carême au Mali cette année est survenue le 02/06/2019. Cela a provoqué un grand étonnement chez beaucoup de maliens. Par contre, certains égorgaient leurs bœufs étant certains que la fête allait tomber sur le lundi 3.

Dans le souci d'éviter le genre d'incident qui est arrivé au début du mois de ramadan sur l'apparition du mois de ramadan, la Commission d'observation de la lune s'est réunie le dimanche 29 depuis 18h.

Elle n'est pas restée longtemps sans nouvelle du croissant lunaire. Peu de temps après sa mise en place, la commission a annoncé que la lune a été vue dans plusieurs localités.

Le ministre malien du Culte avait demandé aux structures chargées de l'observation et du recueillement des informations sur la lune de tout faire pour éviter l'incident survenu en début du mois de ramadan. Mieux, le département a fait un communiqué officiel pour informer les musulmans de la mise en place de la commission depuis 18h pour faire comprendre le sérieux qu'il accorde au travail de la commission.

Un autre communiqué avait suivi. Pour dire que la fête est confirmée pour le lendemain. C'est-à-dire lundi 3. Et les maliens ont fêté tranquillement.

Toutefois, certains maliens continuent à se poser des questions : « Comment un pays peut voir une lune et que ses voisins ne la voient pas ? » En effet, les autres pays de la sous-région ont fêté le mardi.

Le lendemain de la fête, les fonctionnaires de bien de départements ministériels étaient absents au bureau. Si l'Etat a refusé de faire chômer cette journée du mardi, les agents, eux, ont préféré chômer sans permission. Certains ont imputé cela à une irresponsabilité des autorités. Il est difficile d'aller fêter dans son village et revenir pour être au bureau le lendemain de la fête, selon eux.

■ Souleymane Mary Diarra, Stagiaire

Dans la commune rurale de Tonka, cercle de Goundam, région de Tombouctou, c'est un logement servant de pied-à-terre pour les gendarmes qui a été attaqué par des individus non identifiés.

Le bilan fait état d'au moins un gendarme tué. Il faut dire que Tonka comme de nombreuses localités de la région, est aussi habituée aux incursions d'individus armés en raison de l'insécurité.

## Orpillage par dragage : Un grand danger pour le fleuve Niger



**D**éclaré activité potentiellement dangereuse contre l'écoulement normal des cours d'eau et la survie des espèces qui y vivent, le dragage fait de nos jours l'objet d'interdiction stricte par les Ministères des Mines et du Pétrole et de celui de l'Environnement, de l'Assainissement, du Développement durable et de celui de l'Administration et de la Décentralisation. C'est bien en appui à ces départements que la Légion de gendarmerie de Bamako conduit, depuis quelques jours, des opérations de sur les berges du fleuve Niger dans les secteurs de Baco Djicoroni, Kalaban Coro et Kabala. Ainsi, la descente d'une équipe de la brigade fluviale, appuyée du Peloton de Surveillance et d'Intervention de la Gendarmerie nationale (PSIG), a permis d'interpeller, ce mardi 04 juin 2019 entre 07 et 08 heures, 15 exploitants de dragues à Baco Djicoroni et dans les alentours de l'hôtel Mandé. La même opération aura permis de repérer 17 dragues sans leurs servants. Toutefois, lesdits dragues ont été mis sous surveillance étroite du PSIG en attendant leur retrait du fleuve pour des besoins d'enquête. D'autres patrouilles le long du fleuve, ont permis l'arrestation de cinq personnes dont quatre sur la berge de Kalaban Coro et une sur celle de Samaya. Comme à Baco Djicoroni, 15 dragues ont également été repérées et mis sous surveillance.

Dans le but d'encourager les gendarmes déployés dans les secteurs fluviaux susmentionnés, le Ministre de la Sécurité et de la Protection Civile, le Général de Division Salif Traoré s'y est personnellement rendu cette matinée. Les consignes sont claires car il s'agit de faire observer les mesures d'interdiction de dragage sur le fleuve Niger ainsi que sur ses berges. Cela y va, à la fois, de la préservation de ce fleuve si important pour le maintien de l'équilibre environnemental dans les zones qu'il traverse, mais aussi de la survie des espèces qui y vivent, surtout les poissons qui sont à ce jour les plus affectés selon des études menées sur le désastre écologique du dragage. C'est pourquoi, la détermination du gouvernement à faire appliquer la teneur de l'arrêté interministériel d'interdiction du 15 mai 2019, dont le Ministère de la Sécurité et de la Protection civile est également signataire, demeure inébranlable.

## De quoi je me mêle : L'émergence est-elle possible avec tant d'incivisme et de laxisme ?



**Dans ce second ???? quoi sur l'insalubrité à Bamako, le chroniqueur et éditorialiste Adam Thiam démontre que le problème est lié à l'incivisme des citoyens et au laxisme des autorités.**

**O**n va finir par me demander de quoi je mêle ! Et à croire que je n'ai pas plus d'inspiration que de cheveux sur mon crane, ou que je sers les intérêts de X dans la croisade sur le sujet gênant des immondices, ou peut-être que j'ai une attraction incurable -qui ne peut être guéri, pas curé- pour le débat de... caniveau. Tant pis ! Le pays, c'est à nous tous, pas plus à l'un qu'à l'autre. Nous sommes à égale obligation de le faire. Pour être exact, de le refaire, car ce qui se passe sous nos yeux est la preuve regrettable que des piliers entiers de l'édifice commun sont en train de céder et qu'en cédant, ils nous entraînent non pas vers les sommets que nous avons mission de viser pour nos enfants et pour notre honneur mais vers le fond, là où les médiocres se donnent rendez-vous.

### Abattoir à ciel ouvert

Sinon, il n'est pas possible qu'après la tragédie qui a coûté la vie à plusieurs de nos compatriotes, l'on se limite à curer les caniveaux—faites un tour à Ngolonina ou ailleurs— et à laisser les déchets sur les rebords des fossés, quitte à ce que les prochaines pluies les remettent là où ils étaient ! Sinon, ce n'est pas possible que la Place CAN, à ACI 2000, devienne un abattoir à ciel ouvert de bœufs, fussent-ils égorgés pour la fête de Ramadan ! Sinon ce n'est pas possible que les caméras nationales soient promenées sur ces lieux de carnage non pas pour souligner le problème de santé publique qu'ils peuvent poser mais pour faire des reportages exotiques sur cette nouvelle tontine de la protéine. Sinon, tant d'odeurs ne peuvent émaner d'une seule ville, offerte aux motos sans frein, roulant à tombeau ouvert au milieu de la voie, sous les klaxons de sotrama et de taxis déglingués, mais qui ont le visa de la visite technique.

**Abonnez vous à votre journal numérique Malikilé pour recevoir les dernière informations du moment**

## Qualification des Aiglons aux quarts de finale du Mondial U20 : Message du président IBK



**M**essage du Président de la République SEM Ibrahim Boubacar Keita. "Mes chers enfants, vous faites encore une fois honneur à votre Patrie. Je vous suis passionnément à chaque match et suis de plus en plus émerveillé par votre talent. Aujourd'hui, encore une fois, vous avez brillé et vous êtes qualifiés pour les quarts de finale. Une victoire qui réunit tous les maliens et qui est la preuve de votre esprit d'équipe. Je vous souhaite de nouvelles victoires pour le bonheur de tout un peuple, jusqu'à la victoire finale"

## Taabtenga au Burkina Faso : Une famille brûlée par un inconnu



**E**n cette période de chaleur, plusieurs familles dorment hors des maisons pour profiter de la fraîcheur de la nuit en plein ciel. Mais dans la nuit du 03 au 04 Juin 2019, la famille Moyenga en a payé très cher. Un individu mal intentionné, les a aspergés d'un liquide inflammable avant de mettre le feu.

Depuis le mois de Mai 2019, des rumeurs circulent dans la ville de Ouagadougou, que des individus mal intentionnés mettent les populations dans le désarroi. On se rappelle encore de ce gardien brûlé avec son

## Coopération Mali-États-Unis : Une Délégation du Pentagone en visite au Mali

**L**e Premier ministre, Chef du Gouvernement Dr Boubou Cissé a reçu en audience ce mardi après-midi une délégation du Pentagone en visite au Mali. C'était en présence de l'Ambassadeur du Mali aux États-Unis Mahamadou Nimaga et son homologue américain au Mali Denis B. Hankins.

La délégation était composée de Kathryn Wheelbarger, sous-Secrétaire par intérim de la Défense chargée des Affaires de sécurité internationale; Michelle Lenihan, adjointe par intérim au sous-Secrétaire à la Défense chargée des Affaires africaines.

L'objectif de cette visite était d'échanger sur la situation sécuritaire nationale et la coopération bilatérale Mali-États-Unis.



fil au quartier Cissin ou encore de cette femme et de son enfant au quartier Dapoya.

Ce procédé qui est un fait nouveau qui ne peut être l'oeuvre que d'un monstre sur terre devient un fait courant et il faut plus de prudence. Nul ne peut expliquer exactement ce qui s'est passé cette nuit.

Les voisins expliquent avoir entendu la famille crier de manière effroyable et ont accouru. Ils aperçoivent Monsieur Moyenga, sa femme et son fils en feu. Impuissants, ils assistent à cette scène horrible, mais grâce aux efforts de tous, les flammes ont été éteintes. Heureusement, aucune perte en vie humaine n'a été constatée mais le père et le fils s'en sont sortis avec des blessures graves. Ils séjournent à l'heure à l'hôpital pédiatrique pour l'enfant et la mère, et le père à Centre Hospitalier Universitaire YALGADO.

C'est l'indignation dans les environs du lieu du drame car tous se posent la question de savoir ce qui s'est réellement passé ? Qui a mis le feu, comment cela a-t-il été possible et surtout à quel dessein quand on sait que la famille vivait dans un quartier périphérique non lotie ne possède aucun objet de valeur.

Les voisins disent prier Dieu pour que la victime s'en remette et pourra peut-être mieux expliquer cette affaire !

■ Source: Gulmu info

## Lutte contre le terrorisme dans le Sahel : L'armée française a neutralisé une dizaine de djihadistes dans une opération au Mali



L'état-major de l'armée française a indiqué ce mercredi qu'une opération menée par les militaires français de la force Barkhane avait permis de neutraliser une dizaine de djihadistes dans le centre-est du Mali. Une autre opération a été menée, du 20 mai au 3 juin, avec l'armée burkinabé dans le nord du Burkina Faso.

Une dizaine de djihadistes ont été tués ou capturés dans la région du Gourma (centre-est du Mali), frontalière du Burkina Faso, au cours d'une opération aéroterrestre menée vendredi par les militaires français de la force Barkhane, a annoncé ce mercredi l'état-major. L'armée française a parallèlement mené, du 20 mai au 3 juin, « une opération d'ampleur » avec l'armée burkinabé dans le nord du Burkina Faso, à la frontière avec le Gourma malien, selon la même source.

Le 31 mai, après avoir observé « un mouvement suspect d'une quinzaine d'individus au nord de Ndaki, dans le Gourma », région-sanctuaire de plusieurs groupes armés, l'armée française a lancé une opération « rassemblant la composante aérienne, les groupes commandos et le groupement tactique Aérocombat de la force Barkhane », détaille l'état-major dans un communiqué publié en ligne.

## CAN 2019 : Match de gala des Aigles du Mali au Stade Modibo Keita

Les Aigles du Mali ont disputé ce mercredi leur dernier match au Stade Modibo Keita avant leur départ pour l'Égypte où ils prendront part à la CAN 2019.

Le Premier ministre, Chef du Gouvernement, Dr Boubou Cissé et le ministre de la Jeunesse et des Sports Arouna Modibo Touré ont assisté à ce match pour encourager la sélection nationale.

En début d'après-midi, les Aigles avaient reçu le drapeau national des mains du Président de la République, Chef de l'Etat S.E.M Ibrahim Boubacar Keita au Palais de Koulouba.

## Protection de l'environnement : Démantèlement de plusieurs réseaux illicites d'orpaillage sur le fleuve Niger



Le Premier ministre, Chef du Gouvernement, Dr Boubou Cissé, accompagné de plusieurs membres du Gouvernement, s'est rendu ce mercredi 5 juin 2019, à la Brigade fluviale de Bamako.

Sur place, il a constaté la saisie de 22 dragues (engin flottant artisanal d'extraction aurifère). Le dragage est une pratique qui consiste à extraire de l'or situé dans le fond du fleuve. Il contribue fortement à la dégradation de la qualité de l'eau du fleuve en raison de l'utilisation de produits toxiques tels que le mercure, le cyanure et met en danger les vies humaines et celles des animaux.

Dans la nuit du mardi 4 juin à mercredi, les forces de sécurité ont procédé à l'arrestation de 20 individus qui opéraient illégalement sur les berges du fleuve Niger dans la ville de Bamako.

Le Premier ministre a félicité les Forces de défense et de sécurité et les a encouragé à redoubler de vigilance pour assurer la sécurité des personnes et des biens. Le Dr Boubou Cissé a par ailleurs saisi cette occasion pour réaffirmer la détermination du Gouvernement à veiller au respect de l'environnement et à assainir le secteur minier à travers une pratique légale de l'orpaillage traditionnel dans des couloirs dédiés.

Le Premier ministre, Chef du Gouvernement, Dr Boubou Cissé était accompagné du Ministre de l'Administration Territoriale Boubacar Alpha Bah, du Ministre de la Sécurité et de la Protection Civile, Général de Division Salif Traore et du Ministre des Mines et du Pétrole Mme Leletha Hawa Baba Bah.





SPRIT

# MEGA TOMBOLA MOBICASH

Participez en faisant des transactions de 5000F ou plus

\*offre valable jusqu'au 15 mai 2019



## Crise de l'enseignement : Les dates des examens repoussées

**O**n le lit très clairement dans un communiqué de presse du directeur de l'académie de Ségou que les cours vont continuer jusqu'au 31 juillet 2019. Des instructions fermes seraient données par le ministre pour que chaque milieu scolaire respecte les 7h de cours par jour du lundi au samedi. Quel impact cette nouvelle mesure aura sur les différents acteurs ?

Cet impact se sentira-t-il sur l'année scolaire et académique prochaine ?

Ce retard par rapport à la sous-région aura certainement des conséquences tôt ou tard. Surtout qu'il est désormais organisé les examens de fin d'année à la même date dans tous les pays de la sous-région. Cette longue période dilatoire de l'année est-elle recuperable ? Le forcing du gouvernement risque de causer plus de mal que de bien.

Une chose plus etonnante, pourquoi un communiqué du directeur de l'académie de ségou et pourquoi pas celui du ministre ? Ou de la direction des examens ?

L'avenir nous le dira. En attendant, votre quotidien numérique Malikilé vous a trouvé copie du communiqué de presse du directeur de l'académie d'enseignement de Ségou.

■ **Moctar Sow**

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

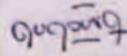
Dans le souci de rattraper le temps perdu suite aux nombreuses grèves des enseignants, le Directeur de l'Académie d'Enseignement de Ségou informe tous les acteurs et partenaires de l'école que les mesures suivantes ont été prises lors de la rencontre du Ministre de l'éducation Nationale avec les Directeurs d'Académie d'Enseignement :

1. Les cours continuent dans tous les ordres d'enseignement jusqu'au 31 Juillet 2019 ;
2. Les cours ont lieu du lundi au samedi matin de 7 h 15 à 14 h 15.  
**NB** : cette mesure peut être modifiée en fonction des réalités de chaque milieu mais dans le strict respect du volume horaire de 7 h par jour.
3. Tous les examens auront lieu au mois d'Aout 2019 et les dates seront communiquées ultérieurement.

Le Directeur de l'Académie d'Enseignement compte sur l'engagement responsable de tous les acteurs et partenaires : Enseignants, Syndicats d'Enseignants, élèves, parents d'élèves, comités de gestion scolaire et Associations de mères d'élèves pour la réussite de l'année scolaire 2018 / 2019.

*Pour l'école aucun sacrifice n'est grand aucun sacrifice n'est vain.*

Ségou le 04 Juin 2019

**Le Directeur**  
  
**Idriss Ag Ahmed IKAN**



## Communiqué du Conseil des Ministres du mercredi, 05 juin 2019

**L**e Conseil des Ministres s'est réuni en session ordinaire, le mercredi, 05 juin 2019 dans sa salle de délibérations au Palais de Koulouba sous la présidence de Monsieur Ibrahim Boubacar KEITA, Président de la République.

Après examen des points inscrits à l'ordre du jour, le Conseil a :

- adopté des projets de texte ;
- procédé à des nominations ;
- et entendu des communications.

### AU CHAPITRE DES MESURES LEGISLATIVES ET REGLEMENTAIRES

#### Au titre du ministère des affaires étrangères et de la coopération internationale

Sur le rapport du ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, le Conseil des Ministres a adopté des projets de

texte relatifs à la ratification de l'Accord de prêt, signé à Marrakech (Maroc), le 06 avril 2019, entre le Gouvernement de la République du Mali et la Banque Islamique de Développement (BID), relatif au financement du Programme pour l'Education des Enfants hors Ecole au Mali.

Par cet accord, la Banque Islamique de Développement accorde au Gouvernement de la République du Mali un prêt d'un montant de 33 millions 300 mille Dollars des Etats Unis d'Amérique, soit 18 milliards 315 millions francs CFA.

La mise en œuvre du Programme permettra de scolariser 596 mille 597 enfants non scolarisés sur la période 2018-2021 et de leur fournir une éducation de qualité. Le programme couvrira toutes les Académies d'Enseignement. Les bénéficiaires directs du Programme sont les enfants de 7 à 12 ans qui ne sont pas scolarisés et dont au moins 50% de filles.

#### Au titre du ministère du dialogue social, du travail et de la fonction publique

Sur le rapport du ministre du Dialogue social, du Travail et de la Fonction publique, le Conseil des Ministres a adopté un projet de décret portant allocation d'une indemnité de logement aux fonctionnaires du cadre de la surveillance des services pénitentiaires et de l'éducation surveillée.

Le projet de décret fixe les montants mensuels de l'indemnité de logement accordée aux fonctionnaires du cadre de la surveillance des services pénitentiaires et de l'Education surveillée.

Son adoption s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des engagements du Gouvernement avec les partenaires sociaux du secteur des services pénitentiaires et de l'éducation surveillée et contribuera à l'amélioration des conditions de vie et de travail du personnel bénéficiaire.

### AU CHAPITRE DES MESURES INDIVIDUELLES

>>>



**>>>**

Le Conseil des Ministres a procédé aux nominations suivantes :

#### **Au titre du ministère de l'industrie et du commerce**

- Conseillers techniques :
- Madame Mariame MAIGA, Ingénieur d'Agriculture ;
- Monsieur Boubacar BALLO, Inspecteur des Services Economiques ;
- Madame DIARRAH Assa SYLLA, Administrateur civil ;
- Monsieur Issa Idrissa MAIGA, Inspecteur des Services Economiques ;
- Monsieur Oumar Alassane KOUYATE, Magistrat.

#### **Au titre du ministère de la promotion de l'investissement privé, des petites et moyennes entreprises et de l'entrepreneuriat national**

- Chargés de mission :
- Monsieur El Hadji Abdou Ishaq MAIGA, Journaliste/Communicateur ;
- Monsieur Souleymane DIALLO, Economiste/Communicateur.

#### **Au titre du ministère de l'emploi et de la formation professionnelle**

- Secrétaire Général : Monsieur Drissa GUINDO, Inspecteur de la Jeunesse et des Sports.
- Conseillers techniques :
- Madame DICKO Marie Elisabeth DEMBELE, Inspecteur des Services Economiques ;
- Monsieur Yacouba Garba MAIGA, Professeur d'Enseignement secondaire ;
- Monsieur Boucary TOGO, Administrateur du Travail et de la Sécurité Sociale.

#### **Au titre du ministère délégué auprès du ministre de l'économie et des finances, charge du budget**

- Chef de Cabinet : Monsieur Sékou TRAORE, Magistrat.

### **AU CHAPITRE DES COMMUNICATIONS**

#### **Au titre du ministère de l'économie et des finances**

Sur le rapport du ministre de l'Economie et des Finances, le Conseil des Ministres a pris acte d'une communication relative au document de

programmation budgétaire et économique pluriannuelle sur la période 2020-2022.

Le document de programmation budgétaire et économique pluriannuelle permet au Gouvernement d'informer les députés sur l'évolution des finances publiques et sur les objectifs, les orientations et les contraintes de la politique budgétaire à moyen terme.

Il présente le niveau global des recettes attendues de l'Etat par grandes catégories d'impôts et de taxes et les dépenses budgétaires par grandes catégories de dépenses. Il indique également l'évolution de la dette du secteur public et fixe les objectifs à atteindre sur le moyen terme en matière d'équilibre budgétaire et financier.

Le document de programmation budgétaire et économique pluriannuelle prend en compte les priorités d'allocation du Cadre Stratégique pour la Relance Economique et le Développement durable 2019-2023.

Il est établi sur la base d'une prévision de croissance réelle de 4,8% en moyenne et un taux de pression fiscale de 16,5% en moyenne sur la période 2020-2022.

Les ressources budgétaires sont estimées en 2020 à 2 mille 331 virgule 1 milliards de F CFA, elles atteindront en 2022 environ 2 mille 714 milliards de F CFA.

Les dépenses se situent à environ 2 mille 638 milliards de F CFA en 2020 et 3 mille 90 virgule 4 milliards de F CFA en 2022.

Sur la période 2020-2022, la politique budgétaire sera soumise à des contraintes diverses et variées. Ces contraintes sont entre autres l'obligation de respecter les critères de convergence communautaire de l'UEMOA et de la CE-DEAO, la mise en œuvre des engagements souscrits avec le FMI dans le cadre du Programme économique et financier et le service de la dette intérieure.

Le document préconise une amélioration de la mobilisation des ressources et une rationalisation des dépenses publiques.

Les dépenses seront orientées vers la prise en charge des engagements du Gouvernement pour lesquels la priorité sera accordée en termes d'allocations budgétaires, notamment à :

- la mise en œuvre de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger ;
- la loi d'orientation et de programmation militaire (deuxième phase) ;

- la loi d'orientation et de programmation relative à la sécurité intérieure 2017-2021 ;
- l'allocation de 15% des ressources budgétaires au secteur de l'Agriculture ;
- le financement des investissements structurants dans les secteurs productifs ;
- la consolidation des acquis sociaux et le renforcement du capital humain ;
- le renforcement de la décentralisation budgétaire en vue de l'atteinte de 30% des recettes budgétaires transférées aux collectivités territoriales.

#### **Au titre du ministère des transports et de la mobilité urbaine**

Sur le rapport du ministre des Transports et de la Mobilité urbaine, le Conseil des Ministres a pris acte d'une communication relative au rapport d'évaluation du Programme de Pluies provoquées de 2006 à 2016.

Le programme de pluies provoquées a démarré en 2006 et vise à réduire l'impact des déficits pluviométriques sur les productions agropastorales et sur la production de l'énergie hydroélectrique sur l'ensemble du territoire national. Les résultats de la mise en œuvre du Programme ont été jugés satisfaisants. Toutefois, il est apparu nécessaire de procéder à son évaluation pour mesurer les progrès réalisés, déceler les insuffisances et apporter les solutions.

Le présent rapport, élaboré dans ce cadre, fait une comparaison des moyennes des différents paramètres, calculés sur la période 1998-2005 et la période 2006-2016.

Les résultats de l'analyse indiquent une augmentation :

- de 15,8% du taux de la pluviométrie et de 6,4% pour le nombre de jours de pluies ;
- des superficies moyennes emblavées et des rendements céréaliers en particulier le riz, le maïs, le mil et le sorgho ;
- des productions fourragères.

Le rapport d'évaluation fait également le point des impacts du Programme, notamment sur le secteur des productions animales, le plan hydrologique, l'environnement.

Il relève les insuffisances du Programme et formule des recommandations dont la mise en œuvre permettra entre autres :

- de renforcer la lutte contre la sécheresse et l'adaptation aux changements climatiques ;

**>>>**

>>>

- de contribuer à l'atteinte de la sécurité alimentaire et à l'amélioration des pâturages ;
- de renforcer la production de l'énergie hydroélectrique.

#### **Au titre du ministère de l'éducation nationale**

Sur le rapport du ministre de l'Education nationale, le Conseil des Ministres a pris acte d'une communication relative au Programme décennal de développement de l'éducation et de la formation professionnelle 2019-2028 et son plan d'actions pluriannuel budgétisé 2019-2022.

En vue de disposer d'un cadre référentiel pour l'ensemble des acteurs et partenaires du secteur de l'éducation et de la formation professionnelle et d'améliorer la qualité de l'éducation, le Gouvernement met en œuvre depuis 1998 le programme décennal de développement de l'éducation.

La mise en œuvre des différents programmes a permis d'enregistrer des résultats significatifs qu'il convient de consolider.

Le Programme décennal de Développement de l'Education et de la Formation professionnelle 2019-2028 est élaboré dans ce cadre.

Il est articulé autour des orientations stratégiques ci-après :

- l'amélioration de l'efficacité du système éducatif ;
- l'amélioration de la formation et de la gestion des enseignants ;
- la promotion de l'accès équitable et inclusif à une éducation de base de qualité pour tous ;
- le renforcement de la gouvernance et de la résilience du secteur.

La mise en œuvre des activités du Programme décennal de Développement de l'Education et de la Formation professionnelle permettra notamment :

- d'améliorer le rendement du système éducatif ;

- de favoriser l'employabilité et l'insertion socio-professionnelle des jeunes ;
- de disposer d'enseignants bien formés et en nombre suffisant ;
- de renforcer les capacités d'accueil du système éducatif et la formation professionnelle ;
- d'assurer la gestion optimale des ressources humaines, matérielles et financières ;
- d'améliorer les mécanismes de prévention et de gestion des risques et vulnérabilités aux conflits et catastrophes naturelles.

Le Programme décennal de Développement de l'Education et de la Formation professionnelle est assorti d'un plan d'actions pluriannuel 2019-2022. Son financement sera assuré par l'Etat, les partenaires techniques et financiers et les collectivités territoriales.

Bamako, le 05 juin 2019

**Le Secrétaire général du Gouvernement,  
Madame SANOGO Aminata MALLE  
Officier de l'Ordre national**

**SAMA**  
transfert d'argent

# Transfert d'argent

**ECONOMISEZ JUSQU'À**  
**40%**  
**SUR VOS FRAIS DE**  
**TRANSFERT D'ARGENT**

[www.sama.money](http://www.sama.money)

## Manifestation contre l'installation du siège G5 Sahel à Badalabougou : Les jeunes leaders annoncent une riposte gigantesque le 14 juin prochain



**Après leurs manifestations contre les propos du général français, les Jeunes Leaders maliens se sont réunis, jeudi dernier, devant le mess des officiers sis à Badalabougou pour protester contre l'installation du quartier général du G5 Sahel dans ledit quartier. Au cours de cette manifestation, ils ont affirmé que si les autorités n'abandonnent pas l'idée de cette installation, ils vont organiser une riposte gigantesque le vendredi 14 juin prochain et prendront l'opinion nationale et internationale en témoin.**

Cette manifestation des Jeunes Leaders a regroupés plusieurs personnalités dont l'honorable Oumar Mariko, Youssouf Bathily, Ibrahim Kébé et bien d'autres. L'objectif était de protester contre le déménagement du QG du G5 Sahel à Bamako. Sur les pancartes des manifestants, on pouvait lire les slogans suivants, « Le G5 Sahel est plus utile dans les régions affectées par les conflits », « Nous ne voulons pas servir de bouclier humain pour le G5 Sahel », «

Refus catégorique du G5 Sahel à Bamako », etc....

C'est suite à l'attentat perpétré contre le Quartier Général du G5 Sahel, initialement basé à Sevaré, que cette structure doit être transférée à Badalabougou.

Ce qui n'est pas du tout du goût des habitants de la rive droite et fleuve Niger, qui craignent de devenir des cibles ou victimes collatérales d'attaques terroristes.

Au cours de cette manifestation, les jeunes ont rappelé avoir envoyé plusieurs correspondances à la Direction de cette force sous régionale, au ministère de la Défense et des anciens combattants, voire à la MINUSMA.

Aux dires de ces jeunes engagés et déterminés, l'opposition à l'installation du QG de cette force dans leur quartier relève seulement du souci de sécurité civile. « Ce QG va s'installer dans un endroit stratégique de leur quartier, entre la Colline du Savoie (l'Université) et une station d'essence, un poste de l'EDM, une station de pompage d'eau de la SOMAGEP, qui alimente Badalabougou » précisent-ils.

Endroit Stratégique

Ils ont tenu à mettre en garde les autorités en charge de cette installation, « s'ils n'abandonnent pas le projet d'ici le vendredi 14 juin, nous allons prendre l'opinion nationale et internationale à témoin de la grande protestation que nous comptons mener contre le mess des officiers, le vendredi 14 juin prochain «L'honorable Dr Oumar Mariko, président de SADI (opposition) saisira cette opportunité pour saluer cette belle initiative des jeunes, qui malgré leur différence se sont retrouvés pour mettre le pays au-dessus de tous. » L'installation du QG du G5 Sahel à Bamako relève de la mauvaise gouvernance de nos autorités. Comment un Etat qui se dit sérieux peut-il exposer la vie de sa population au profit d'une force étrangère ?«Il convient de signaler que lorsque les manifestants ont voulu afficher leurs slogans et couper la route pour installer leur podium, les forces de l'ordre présentes sur les lieux les en ont empêchés. Ce qui a provoqué des échauffourées sans gravité.

■ **Abdoul DEMBELE**

## Journée mondiale de l'environnement (05 juin 2019) : Message du Ministre de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement Durable



**M**es chers compatriotes ; chers amis de l'environnement, Le 05 juin 2019, le Mali joint ses efforts à ceux de la communauté internationale pour célébrer la journée mondiale de l'environnement, à l'appel du Programme des Nations Unies pour l'Environnement.

L'Organisation des Nations Unies, consciente que la protection et l'amélioration de l'environnement sont une question d'importance majeure pour le bien-être des populations et le développement économique à travers le monde, a dédié le 05 juin à l'environnement. La célébration de cette journée nous permet de développer les bases nécessaires pour éclairer l'opinion publique et signifier aux individus, aux entreprises et aux collectivités le sens de leurs responsabilités en ce qui concerne la protection et l'amélioration de leur cadre de vie. Depuis son institutionnalisation en 1974, la journée est devenue une plateforme mondiale de sensibilisation du public, largement célébrée dans le monde entier.

Le thème de cette année est « la pollution de l'air ».

Selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), la pollution est la contamination de l'environnement intérieur ou extérieur par un agent chimique, physique ou biologique qui modifie les caractéristiques naturelles de l'at-

mosphère. Les appareils utilisés pour la combustion au sein des foyers, les véhicules automobiles, les établissements industriels et les feux de forêt sont des sources majeures fréquentes de pollution atmosphérique. Les polluants les plus nocifs pour la santé publique sont notamment les matières particulaires, le monoxyde de carbone, le dioxyde d'azote et le dioxyde de soufre.

La pollution de l'air continue de représenter une menace importante pour la santé publique. C'est un « tueur invisible » qui peut toucher chacun d'entre nous, lors d'un simple trajet à pied pour rentrer chez soi, pour effectuer une course, ou même à l'intérieur des habitations.

Selon ONU-Environnement, 92 % des personnes dans le monde ne respirent pas

De l'air pur. Chaque année, environ 7 millions de personnes dans le monde meurent prématurément des causes de la pollution atmosphérique.

La pollution de l'air coûterait 5 000 milliards de dollars par an en coûts sociaux. Les conséquences de la dégradation de la couche d'ozone au niveau du sol, devrait réduire les rendements des cultures de base de 26 % d'ici 2030.

Au Mali, la ville de Bamako seule abrite plus de la moitié des unités industrielles en activité

dans le pays. Cette situation contribue fortement à la pollution de l'air de notre capitale, car près de 40% de ces unités industrielles émettent beaucoup de fumées, gaz divers et de poussières.

Par ailleurs, l'état vieillissant de notre parc automobile contribue pour une très grande part, à la pollution de l'air.

### Chers compatriotes,

Il s'agit là, d'une interpellation forte face à une actualité évidente et préoccupante pour notre avenir, car plusieurs secteurs d'activités économiques (trafic aérien, fluvial et terrestre, activités agricoles, production d'énergie domestique et industrielle, incinération des déchets, etc.), participent à l'aggravation de la pollution de l'air.

Ainsi, le thème de la présente journée interpelle les gouvernants, les industriels, les communautés et les individus à adopter les bonnes pratiques de protection de l'environnement. Il s'agit de fédérer les efforts pour se développer autrement, c'est à dire, de façon durable, utilisant les énergies renouvelables et de technologies vertes, afin d'améliorer la qualité de l'air, condition d'un mieux-être de nos vulnérables populations dans nos villes et campagnes.

### Chers concitoyens,

Devant l'ampleur du phénomène, chacun de nous a un rôle à jouer pour protéger le seul bien que nous partageons et que nous devons léguer en l'état, à la postérité, je veux parler de la planète terre.

Alors, en cette Journée mondiale de l'environnement, un seul mot d'ordre : réduire/limiter la pollution de l'air pour ouvrir la voie à un monde plus vivable.

La Quinzaine de l'environnement dont la 20<sup>è</sup> édition sera lancée le 10 juin prochain par le président de la république, Ibrahim Boubacar Keïta, nous offre une grande opportunité afin de susciter la participation du public à la réduction de la pollution de l'air à travers l'adoption des modes de production et de consommation durables à Bamako et partout au Mali.

La lutte contre la pollution atmosphérique est une urgence mondiale qui nous faut gagner.

Mon Environnement Je m'en occupe !

Je vous remercie

## Crise malienne : Les réseaux troubles du pouvoir mauritanien au Nord du Mali

Grace à une opération antiterroriste en 2019, les forces françaises de l'opération Barkhane en savent plus sur le rôle trouble du président mauritanien Aziz dans la libération des otages suédois et sud-africain deux ans auparavant.

**E**n juillet 2017, de nombreux observateurs de la région furent intrigués par la manière dont les otages suédois et sud-africain, Johan Gustafsson et Stephen McGown, capturés en novembre 2011 à Tombouctou, furent libérés, sans cérémonie officielle ni couverture de presse. Or après le raid réussi de Barkhane en février 2019 au nord de Tombouctou, on en sait beaucoup plus sur cette l'énigme posée par la libération trop discrète des otages.

Un gendarme bien bavard

Les militaires de Barkhane ont en effet arrêté, durant cette intervention antiterroriste, un ancien gendarme du Mali et un de ses proches qui ont trempé dans la prise d'otages.

D'après les informations de Mondafrique, les deux hommes auraient expliqué comment le pouvoir mauritanien, dont on connaît les liens avec les groupes armés du Nord du Mali, fut au cœur de la négociation, mais cela en toute discrétion. Les otages furent exfiltrés à l'époque via Nouakchott, capitale de la Mauritanie où une villa, entre autres, fut offerte en guise de rançon aux ravisseurs.

Nouakchott, base arrière

La capitale de la Mauritanie offre le gîte et le couvert à un paquet d'anciens dirigeants d'Al Qaeda. Ainsi le Mauritanien Abou Hafs al-Mouritani, l'un des plus proches compagnons d'Oussama Ben Laden, a regagné Nouakchott où il vit maintenant dans un quartier résidentiel.

Ainsi le journaliste mauritanien Lemine Ould



Salem, domicilié à Paris mais qui a réalisé un excellent film sur les salafistes au Sahel, a pu s'entretenir longuement avec celui qui aura été l'un des plus hauts dignitaires d'Al-Qaida. Il raconte son incroyable rencontre avec Abou Hafs dans un livre intitulé « L'histoire secrète du Djihad. D'Al-Qaida à l'Etat islamique » (\*). Abou Hafs n'était pas le bras droit de Ben Laden, comme le sous-titre de l'ouvrage l'indique, encore moins son chef de guerre. Plutôt le mufti de cette organisation terroriste. Car, raconte-t-il, Al-Qaida n'avait surtout pas la « science islamique infuse ». Elle souffrait même « d'une réelle carence sur le plan des compétences théologiques et des sciences religieuses ».

Abou Hafs assure qu'il a rompu avec Oussama Ben Laden juste avant le 11 septembre 2001. Car, affirme-t-il, les musulmans ne doivent combattre que pour se libérer des envahisseurs et des agresseurs. En revanche, « ils ne doivent pas tuer d'innocents qui ne les ont pas combattus ».

Le double jeu du pouvoir mauritanien

Cet ancien dirigeant d'Al-Qaida vit à présent dans une villa à l'allure « respectable », dans un quartier résidentiel de la capitale mauritanienne. Une maison « encadrée par la demeure du maire adjoint de Nouakchott sur son flanc

droit et celle d'une famille de diplomates européens sur son flanc gauche », raconte le journaliste Lemine Ould Salem.

L'ancien djihadiste entretient même une surprenante relation avec Deddahi, l'ancien patron mauritanien de la direction de la sûreté d'Etat (DES), « l'appareil policier traditionnellement chargé de la traque et la répression des activistes politiques... Et bien entendu ennemi des islamistes de l'envergure d'Abou Hafs ! »

Dans ces conditions, il est cocasse de voir les diplomates et les services en France présenter encore le pouvoir mauritanien comme un rempart contre le terrorisme et un allié particulièrement solide. Dans ce domaine comme dans d'autres, le président Aziz est apparemment aussi franc qu'un âne qui recule.

De bonne source, on croit savoir qu'il nourrit quelques inquiétudes sur la possible divulgation de son rôle trouble dans l'affaire des otages de 2017. D'autant plus qu'il a annoncé qu'il ne se représenterait pas aux élections présidentielles mauritaniennes qui doivent avoir lieu au début de l'été.

Lorsqu'on perd le pouvoir, les amis fidèles se font rares !

■ **Abdoul DEMBELE**

## Sambè-Sambè 2019 de l'Eid El Fitr : IBK rend visite aux familles fondatrices et maraboutiques de Bamako



**L**e Président de la République a sacrifié à la tradition au lendemain de la célébration de la fête de Ramadan.

Dans l'après-midi du mardi 4 mai 2019, Le Président IBK est allé faire son Sambè-Sambè 2019 en se rendant dans les Vestibules des familles fondatrices de Bamako, et leurs marabouts pour leur renouveler son contrat de confiance et de respect à nos us et coutumes. Le Chef de l'Etat s'est rendu chez les NIARE, TOURE, DRAVE, KOROMAKAN, HAIDARA.

Dans les Vestibules de ses hôtes, le Président IBK a remercié le Tout puissant, Allah, de nous avoir permis de fêter ensemble dans la bonne santé, dans un Mali apaisé qui avance avec l'ensemble de ses fils et filles et où il fait et fera bon vivre désormais.

A l'issue de la dernière étape de sa visite, dans la famille Cherifla (famille Chouala Bayaya Haïdara) à Bolibana, le Président de la République a rendu grâce à Dieu: « Nous rendons grâce à Allahou Soubhana Wat'Allah, qu'il nous permette encore dans sa miséricorde et mansuétude l'année prochaine également que nous puissions faire cela. Nous lui rendons grâce ici, et de prier avec mes frères musulmans ici la prière du Maghreb dans la famille Cherifla est un bonheur absolu. Beaucoup de vœux ont été formulés pour le Mali durant toutes ces visites et c'est un bonheur ».

Cette visite, au-delà de la volonté du Président IBK de sacrifier à une tradition, était également

une opportunité pour le chef de l'État de remercier de vive voix, les chefs coutumiers pour leur implication dans le règlement de la crise scolaire, la préservation de la paix, et de l'apaisement du climat social et politique actuel, et solliciter leur soutien et leur accompagnement concernant l'épineuse question des réformes politiques et institutionnelles en vus ( le dialogue social national et le référendum sur le projet de révision constitutionnelle) dans notre pays afin que le Mali soit désormais contemporain de son temps.

Le Président de la République très fier et détendu d'avoir pu sacrifier au même exercice annuel a souligné toute sa reconnaissance à cette importante couche de l'organisation sociale de notre pays à laquelle il attache une attention particulière et accorde avec respect une oreille attentive aux conseils et orientations en approuvant les démarches régulatrices de notre société.

IBK en recevant les vœux de santé, de longévité, du retour rapide de la paix définitive au Mali ; a réitéré ses prières à tous nos chefs coutumiers traditionnels et nos guides religieux qui ne cessent, par leurs dévotions de tous les temps de veiller sur notre pays en ce moment d'apaisement du climat social et politique.

Le Président de la République avant de quitter ses hôtes du District de Bamako a invité chacun à œuvrer pour le renforcement de la culture de la paix, de la réconciliation, du rassemblement,

de l'éducation, de la tolérance, de l'amour de chaque malien envers l'autre ; qui élèvent ce qui nous unit et atténuent nos différences pour le Mali.

Pour terminer ce tour rituel dans les familles coutumières et religieuses du District de Bamako, IBK a saisi l'occasion pour exprimer sa pensée affective pour chacun et chacune de ses compatriotes dans les hôpitaux, ceux qui ont perdu leur vie pour le Mali et ceux de nos compatriotes de la diaspora. « A tous mes compatriotes maliens, je souhaite une excellente fête d'Eid El Fitr » a conclu IBK.

Un peu plus tôt, les hôtes coutumiers et religieux avaient en retour renouvelé leurs vœux et prières de santé, longévité, de soutien et d'accompagnement à toutes les actions patriotiques de IBK. Ils ont salué et félicité IBK pour son exemplarité, son sens de l'écoute, son leadership, son humilité, son esprit rassembleur pour le seul bénéficiaire du Mali, son respect et son accompagnement constants aux chefs coutumiers et religieux. Ils ont également apprécié cette marque d'attention très importante de sa part, qui est ancrée dans l'organisation sociale du Mali, qu'il incarne depuis bien avant de devenir Président de la République du Mali.

■ **La Cellule de Communication et des Relations Publiques de la Présidence de la République**



## Mot de la semaine : Férié

Le Mali dont l'économie est en berne depuis la crise de 2012, et qui est sous perfusion financière internationale depuis belle lurette, doit-il se donner le luxe de décréter à tout bout de champ des journées chômées et payées ? En effet, c'est contre toute attente que le gouvernement du Mali, lors de son hebdomadaire réunion des ministres, a décrété la journée du vendredi 31 mai chômée et payée sur toute l'étendue du territoire national. Cette journée qui consacre la nuit du destin dans la religion musulmane est certes importante pour tout musulman, mais ne nécessite nullement d'être fériée empêchant du coup des citoyens qui vivent au jour le jour d'aller à la recherche de leurs pains quotidiens. Nul besoin de rappeler que la foi ne se mesure pas à l'aune du temps de prière, ou de la durée de prière, mais elle est intérieure et individuelle. Le Mali est certes à 97 % musulman, mais si un sondage avait été réalisé à la veille de la décision du gouvernement de faire du vendredi un jour férié, le non allait l'emporter, car beaucoup sont les Maliens à être dans l'informel et d'autres dans le secteur privé. Le temps pour ceux-ci est précieux. Certains fonctionnaires n'ont pas pu fêter car ils n'ont pu avoir leurs salaires à cause de l'engorge-

ment des banques.

Pour rappel, avoir décrété le 31 mai journée chômée et payée, le Mali tombe dans un long cycle de jours fériés. Comptez avec nous le vendredi 31, c'était la fête de layilatulKhadr, le samedi 1er Juin, férié tout comme le dimanche 2. Ces trois jours seront suivis du lundi 3 juin, fête de l'Aid El Fitr, le mardi 4, deuxième jour du Ramadan. Cinq jours sans travailler pour un pays pauvre, sous développé et très endetté, c'est le comble de l'insouciance. Les statistiques de la perte financière font non seulement froid dans le dos, mais aussi et surtout, interpellent les plus hautes autorités du pays face à leurs responsabilités.

Ce qui est d'ailleurs aberrant, c'est qu'au moment où deux voisins immédiats, qui nous donnent d'ailleurs les pions dans le classement en zone UEMOA, que sont la Côte d'Ivoire et le Sénégal, se frottent les mains en ayant les indicateurs macroéconomique et de croissance prometteurs à cause de l'émergence de leur économie, le Mali passe plus de temps à festoyer. Nous ne serons jamais crédibles sur la scène internationale si nous continuons sur cette lancée festive, reléguant les priorités et les urgences au second plan. Notre voix ne

sera jamais audible dans le concert des Nations si nous continuons à nous amuser.

A-t-on besoin de rappeler au Président de la République l'une des promesses phares qu'il a prises; celle de mettre les Maliens au travail afin de relancer l'économie ? Aujourd'hui, c'est tout le contraire que nous voyons. Son régime est d'ailleurs en passe de battre tous les records en nombre de jours fériés illégaux. Ce qui du coup interpelle le législateur et toute bonne conscience à mettre un frein à ce désordre qui ne fait qu'annihiler les immenses efforts consentis par beaucoup de citoyens.

L'occasion semble idoine à la veille de la révision Constitutionnelle et à la lumière de tous ces dommages que les jours fériés causent véritablement à notre économie, de mettre dans la loi fondamentale des dispositions légales limitant le nombre de jour férié en République du Mali. Ces lois auront l'avantage de clarifier les choses et seront des verrous contraignants qui s'imposent à tous.

En définitive, la décision prise par le gouvernement de faire de la journée du vendredi 31 mai 2019, chômée et payée est faite pour satisfaire aux desideratas d'une petite frange politico-religieuse, mais nullement la grande majorité qui continue de broyer du noir.

■ Youssouf Sissoko

## Assemblée nationale : Trois projets de loi adoptés par les députés

Il s'agit du projet de loi de règlement du budget 2014, du projet de loi portant règlement définitif du budget d'Etat 2015 et du projet de loi portant modification de la loi n° 2015-015 du 30 mai 2015 portant règlement des Bureaux d'information sur le crédit.

En séance plénière dans la salle Aoua Kéita, le jeudi 30 mai dernier, sous la présidence du président de l'institution, Issaka Sidibé, les députés ont examiné et adopté trois projets de loi. Ces projets de loi étaient défendus par Mme Barry Aoua Sylla, ministre déléguée auprès du Premier ministre, ministre de l'Economie et des Finances, chargée du Budget. C'était en présence du ministre de la Communication, chargé des Relations avec les institutions, Porte-parole du gouvernement, Yaya Sangaré.

Le premier projet de loi examiné portait sur le règlement du budget d'Etat 2014. Ce budget adopté par l'ordonnance n°2013-021/P-RM du 3 décembre 2013 était arrêté en recettes à 1.518,116 milliards FCFA et en dépenses à 1.559,440 milliards FCFA soit un déficit de 41,324 milliards FCFA. Ces montants ont été modifiés successivement suivant la loi n°2014-047 du 6 septembre 2014 et la loi n°2014-064 du 31 décembre 2014 portant modification de la loi n° 2014-047 du 6 septembre 2014. Suite

à cette seconde modification, le budget d'Etat a été arrêté en recettes à 1.682,438 milliards FCFA et en dépenses à 1.823,048 milliards FCFA, soit un déficit de 140,610 milliards Fcfa.

Les recettes effectives se sont chiffrées à 1.357,486 milliards FCFA et les dépenses exécutées pour un montant de 1.491,418 milliards FCFA, soit un résultat d'exécution de 133,932 milliards FCFA.

Aux termes de l'exécution du budget d'Etat 2014, la section des comptes de la Cour suprême a déposé à l'Assemblée nationale son certificat de conformité. Elle a aussi fait des constats et donné des avis portant sur le niveau élevé du montant des restes à recouvrer, la non-exécution de certaines dépenses assises sur les ressources de cession de la Sotelma, la non privatisation de l'UMPP pourtant prévue dans la loi de finances, l'écart entre le montant à recouvrer communiqué par les services d'assiette et de recouvrement, et celui ressortant des balances générales des comptes du Trésor. Ce projet de loi après discussions a été adopté par 94 voix pour, 0 contre et 2 abstentions.

Le second projet de loi portait sur le règlement du budget 2015.

Ce budget adopté par la loi n° 2014-056 du 26 décembre 2014 a été arrêté en recettes à

1.714,532 milliards FCFA et en dépenses à 1.785,452 milliards FCFA, soit un déficit prévisionnel de 70,920 milliards FCFA. Ces montants ont été modifiés et portés respectivement à 1.757,296 milliards FCFA et 1.881,168 milliards FCFA par la loi n°2015-030 du 1er juillet 2015 portant modification de la loi n°2014-056 du 26 décembre 2014. Quant aux recettes effectives, elles se sont chiffrées à 1.569,145 milliards FCFA et les dépenses ont été exécutées à hauteur de 1.631,413 milliards FCFA, soit un résultat déficitaire de 62,267 milliards FCFA.

Les députés ont ensuite examiné le projet de loi portant modification de la loi n°2015-015 du 30 mai 2015 portant règlement des Bureaux d'information sur le crédit. La ministre déléguée auprès du Premier ministre, ministre de l'Economie et des Finances, chargée du Budget a salué la Commission des finances, de l'économie, du plan et de la promotion du secteur privé de l'Assemblée nationale saisie pour l'étude au fond des trois projets de loi, pour la qualité du travail abattu.

Parlant du projet de loi sur la réglementation des Bureaux d'information sur le crédit, Mme Barry Aoua Sylla a souligné que tout le problème portait sur l'article 53 de cette loi et sa modification permettrait d'augmenter le nombre des clients.

A l'issue des discussions, les deux projets de lois ont été adoptés à l'unanimité par 97 voix pour, 0 contre et 0 abstention.

■ D. D.



# UN GROUPE BANCAIRE PROCHE DE VOUS !

## Filiales



**BDU - BF**  
BURKINA FASO



**BDU - CI**  
CÔTE D'IVOIRE



**BDM FRANCE**  
FRANCE



**BDU**  
BANCO DA UNIÃO  
GUINÉE BISSAU

Siège social : Avenue Modibo Kéita / BP 94 Bamako Mali

Tél. : (+223) 20 22 20 50 / 20 22 53 36 - Fax. : (+223) 20 22 50 85/20 22 42 50

[www.bdm-sa.com](http://www.bdm-sa.com)

VOS AMBITIONS N'ONT PAS DE LIMITE



**BDM SA**

## Procédure devant les cours et tribunaux : Cas du Tribunal administratif

**L**e recours pour excès de pouvoir est un « recours contentieux tendant à l'annulation d'une décision administrative et fondé sur la violation par cette décision d'une règle de droit » [1]. Il « est ouvert même sans texte et a pour effet d'assurer, conformément aux principes généraux du droit, le respect de la légalité » [2]. Le recours est l'action de de-

mander au juge administratif (tribunal administratif, cour administrative d'appel, conseil d'État) et même au tribunal du contentieux de l'incapacité, de prononcer l'annulation d'un acte édicté par une personne morale de droit public ou une personne morale de droit privé qui s'est vu conférer des prérogatives de puissance publique.

Il s'oppose au recours de plein contentieux (qui comprend, par exemple, les recours en indemnisation), ainsi qu'aux procédures répressives (contraventions de grande voirie et sanctions disciplinaires prononcées par des juridictions). La jurisprudence *Ministre de l'Agriculture c/ Dame Lamotte* a jugé qu'il existe un principe général du droit selon lequel toute décision administrative peut faire l'objet, même sans texte, d'un recours pour excès de pouvoir. (CE, 17 février 1950).



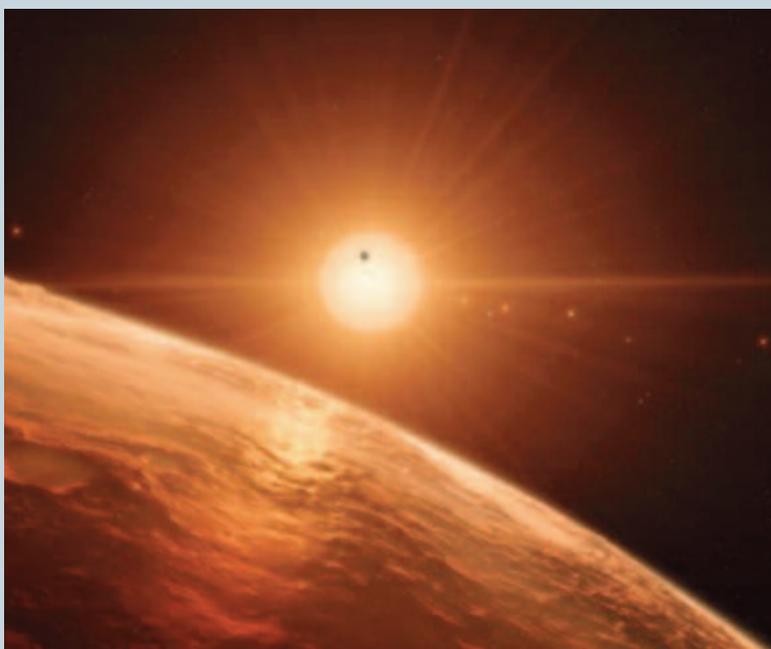
## Dérèglement climatique : La fin de la civilisation humaine en 2050 ?

**S**elon des chercheurs australiens, la fin de la civilisation humaine serait à prévoir d'ici à l'année 2050.

C'est la conclusion d'une étude réalisée par le think tank australien «Breakthrough National Centre for Climate Restoration», qui met cette fin du monde sur le compte des conséquences du changement climatique.

Si la température poursuivait son rythme actuel, elle devrait augmenter de 3 °C et provoquer sur «le court et moyen terme» une destruction des écosystèmes de l'Arctique à l'Amazonie. Le dérèglement climatique devrait également entraîner selon eux la sécheresse, la famine et la rupture de l'ordre international.

Dans un rapport de dix pages, Ian Dunlop, l'ancien président de l'Australian Coal Association et ancien dirigeant de l'industrie du pétrole, du gaz et du charbon et David Spratt, directeur de Breakthrough National Centre, affirment: « La



planète et l'humanité auront atteint un point de non-retour à la moitié du siècle [...] Sans une action radicale et immédiate, nos perspectives sont faibles».

Il y a quelques années, un rapport de la Nasa annonçait la fin du monde le 21 décembre 2012, une date liée à la fin d'un cycle du calendrier maya.

## L'ONU : Un Nigérian président de l'Assemblée générale de à partir de septembre

**T**ijjani Muhammad-Bande a été élu mardi 4 juin pour diriger l'institution onusienne. Un poste essentiellement symbolique et une nomination sans surprise puisqu'il était le seul candidat en lice pour l'Afrique, qui accède à cette présidence tournante tous les cinq ans.

Une douzaine de pays africains seulement ont présidé l'Assemblée générale de l'ONU, le premier ayant été le Ghana en 1964. Mais en septembre, le Nigeria accédera pour la deuxième fois à cette fonction, un honneur inédit sur le continent. Après Joseph Nanven Garba, qui avait dirigé la session de 1989-1990, c'est en effet Tijjani Muhammad-Bande qui a été élu mardi, par acclamation.

Même si le poste n'offre pas énormément de



latitude politique et ne fait pas de son titulaire une figure essentielle de la diplomatie mondiale, le Nigeria tenait à remporter cette élection. Abuja avait envoyé une délégation de haut niveau à New York pour y soutenir la candidature de son représentant permanent à l'ONU et se dit confiant dans sa capacité à mener les débats de l'Assemblée générale. Car si les défis politiques et de développement sont nombreux, Tijjani Muhammad-Bande, 61 ans, a une double expérience. Formé aux

États-Unis et au Canada, il a d'abord mené un parcours linéaire de professeur de sciences politiques et d'administrateur dans son pays et au Maroc, avant de s'engager dans une carrière diplomatique éclair, assumant le rôle d'ambassadeur du Nigeria à l'ONU depuis 2017. Le diplomate succède à l'Équatorienne Maria Fernanda Espinosa. Le dernier pays africain à avoir présidé l'Assemblée générale de l'ONU était l'Ouganda, il y a cinq ans.

## Côte d'Ivoire : Charles Blé Goudé veut participer au débat politique

**D**epuis La Haye, où il est en liberté conditionnelle, Charles Blé Goudé sort de son silence. Dans une interview donnée à nos confrères de France 24, l'ancien ministre de la Jeunesse de Laurent Gbagbo, qui a été acquitté de crimes contre l'humanité par la CPI en début d'année, affirme qu'il veut participer au débat politique qui anime son pays.



## Ousmane SONKO sur l'affaire BBC : "J'accuse Macky SALL d'être le seul responsable de cette corruption"

Les explications du président SALL sur les fracassantes révélations de la chaîne anglaise ne sont pas du goût du leader de PASTEF. Sur sa page Facebook, Ousmane SONKO qui se dit « sidéré » par ce qu'il a entendu du chef de l'Etat, interpelle le peuple Sénégalais.

Je suis sidéré par la déclaration faite ce jour par Macky Sall à l'issue de la prière de l'Eid-el-fitr sur l'affaire BBC – Pétrole et gaz du Sénégal.

Cet homme ne respecte pas son peuple et est arrivé à un niveau de mépris et de dédain inimaginable.

Voilà un homme qui, après avoir sacrifié Khalifa Sall pour des accusations mille fois moins graves, vient nous jeter à la figure que lui et sa famille passent avant les 15 millions de Sénégalais.

Depuis le début de cette polémique, ses dif-

férentes sorties ainsi que celles de membres de son gouvernement sont truffées de contre-vérités dans le but d'embrouiller l'opinion.

A chaque fois, la stratégie a consisté à tenter d'allumer un contre-feu en se cachant lâchement derrière l'argument d'une prétendue « manipulation d'opposants » ou d'une « tentative de déstabilisation de notre pays par des forces obscures ».

Même pas le courage, devant des faits irréfutables, de faire profil bas à défaut d'un simple mea culpa.

Moi, Ousmane Sonko, je l'accuse d'être le seul responsable de cette corruption qui en cache des dizaines d'autres.

Il est le responsable de faits caractéristiques de haute trahison comme je l'avais déjà développé dans mon ouvrage « Pétrole et gaz du Sénégal: chronique d'une spoliation ».

Cet homme a perdu toute crédibilité à diriger



le Sénégal et les Sénégalais.

J'appelle les Sénégalaises et les Sénégalais, particulièrement cette jeunesse sacrifiée et oubliée, à se mobiliser massivement et constamment les jours à venir pour protester contre tous les scandales qui jalonnent sa gouvernance jusqu'à ce que les mesures idoines soient prises.

Ce n'est le combat ni d'un homme, ni d'un groupe. Le peuple Sénégalais doit pour une fois s'assumer et s'exprimer face à un tel niveau de trahison de sa souveraineté par une bande d'aventuriers étatiques.

## Destination périlleuse ? : L'Algérie s'achemine dangereusement vers le chaos

Après avoir contraint le président Bouteflika à renoncer à un nouveau mandat, la rue a finalement obtenu sa démission.

On avait cru apercevoir le bout du tunnel lorsque monsieur Bensalah fut installé au palais pour gérer l'intérim en attendant qu'un nouveau président soit élu le 4 juillet. Mais voilà : ce scrutin vient d'être reporté, le Conseil constitutionnel ayant invalidé les deux seules candidatures déposées.

À présent, on se dirige vers une Transition que



la Constitution n'a ni prévue, ni réglementée. Qui la dirigera ? Pour combien de temps ?

Or, pour ne rien arranger, l'armée, colonne vertébrale de l'État, a entamé son divorce d'avec le peuple. Les centaines de milliers de manifestants qui ont envahi les rues, pour le 15 vendredi consécutif, demandent la tête du chef d'état-major de l'armée, le général Ahmed Gaid Salah. Lequel est bien décidé à recourir à la force pour, dit-il, éviter le chaos.

En vérité, si la rue se montre excessive en exigeant la chute de l'ensemble du système Bouteflika, force est de reconnaître que la répression des foules par un pouvoir désormais privé de légalité et de légitimité constitue la voie royale vers le chaos généralisé. Un chaos qui viendrait alimenter le cancer terroriste qui mine déjà tout le Sahel.

## Politiques migratoires : L'Union européenne assignée en justice devant la CPI

Un collectif d'avocats demande au procureur de la Cour Pénale Internationale, CPI, de mener une enquête sur les politiques migratoires de l'Union. Ces politiques auraient conduit, selon ces avocats, à la « commission de crimes contre l'humanité contre des milliers de migrants » en mer Méditerranée. D'après cette plainte, déposée lundi auprès du bureau de la procureure Fatou Bensouda, l'Union européenne aurait « orchestré l'interception et la détention de 40 000 personnes ».

Ce document est le résultat de deux ans de travail mené principalement par deux avocats établis à Paris. Leur rapport analyse cinq ans de politique migratoire de l'Union européenne.

Aussi, le travail des deux avocats tente de démontrer, documents, textes de loi et discours à l'appui, que toutes les mesures prises par Bruxelles ont conduit à des crimes surtout en Libye. Ces mesures de l'Europe visent à dissuader les migrants de rejoindre l'Europe.

En Libye, les auteurs de cette plainte pointent du doigt la politique de refoulement, mise en place en coopération avec le gouvernement d'union nationale. Selon les avocats, « l'Union européenne collabore avec les garde-côtes libyens, les fournit des bateaux et participe à leur formation pour externaliser le contrôle des frontières ».

« L'objectif de réduire les flux migratoires à tout prix peut légalement être considéré

comme criminel », expliquent les avocats pour motiver leur plainte. « Lorsque vous avez conscience que vous transférez de force près de 40 000 personnes, et qu'au lieu de les sauver, vous les amenez précisément sur les lieux qu'ils fuient... il n'y a aucun doute qu'il s'agit là d'un crime contre l'humanité, avec la commission de meurtres, de tortures et de viols », renchérissent les avocats.

Ces juristes estiment avoir mis à disposition « une base factuelle » permettant à la CPI d'ouvrir une enquête. De son côté, la Cour pénale internationale basée à La Haye, aux Pays-Bas, a ouvert il y a huit ans une enquête préliminaire, sur les crimes commis depuis la chute de Mouhammar Khadafi.

De nombreux activistes maliens soutiennent cette plainte contre la politique migratoire de l'Union européenne. Pour certains responsables d'associations de défense des droits des migrants, cette forme déguisée de la légalisation de la torture « est responsable » de la mort de milliers de migrants africains.



## Soudan: Volte-face des militaires qui tendent à nouveau la main



Après le massacre perpétré au cœur de la révolution à Khartoum, les putschistes soudanais reculent. Ce mercredi 5 juin 2019, le chef de la junte au pouvoir a dit que le Conseil militaire était prêt à reprendre les négociations sans condition préalable. Un retournement à 180°, alors que les violences, qui continuent d'être perpétrées dans la capitale ont fait au moins 100 morts.

Une quarantaine de corps ont été retrouvés dans le Nil, a annoncé le Comité des médecins.

**A** lors que la tuerie du sit-in a entraîné une vague de condamnations internationales, les putschistes semblent sur la défensive. Après avoir annoncé l'arrêt total du dialogue et de tous les accords conclus avec la coalition civile, Abdel Fatah al-Burhan,

leader de la junte, a déclaré qu'il était prêt à reprendre les négociations sans condition préalable. Sans expliquer ce changement de stratégie, l'officier a déclaré que le Conseil militaire était « prêt à ouvrir ses bras au dialogue avec toutes les parties, dans l'intérêt du pays ».

Hemetti, le chef des Forces de soutien rapide, la milice paramilitaire accusée d'être la première coupable du massacre, a accusé des Soudanais d'avoir usurpé l'identité des FSR pour terroriser les civils. Une affirmation difficile à croire alors que de multiples témoignages affirment que les miliciens étaient en première ligne du bain de sang, avec uniformes et véhicules très reconnaissables. Certains de leurs éléments sont même accusés d'avoir passé des uniformes de policiers, pour s'en prendre aux civils.

Jean-Baptiste Galopin, spécialiste du Soudan, voit peut-être dans ce changement de cap un effet des pressions internationales. « Ces déclarations tombent juste après un contact entre le sous-secrétaire américain David Hale et le ministre saoudien de la Défense », dit-il, sachant que Riyad apporte depuis le début un soutien financier et diplomatique aux putschistes. D'ailleurs, ce mercredi, l'Arabie saoudite souligne « l'importance d'une reprise du dialogue ».

## Nigéria : Des centaines de millions de dollars recouverts des avoirs de Sani Abacha

**S**ani Abacha a dirigé le Nigeria pendant cinq ans, jusqu'à sa mort soudaine des suites d'attaques cardiaques, en 1998. Des centaines de millions de dollars recouverts des avoirs gelés du défunt dirigeant nigérian Sani Abacha ont été transférés aux autorités de l'île de Jersey.

Les fonds seront partagés entre les gouvernements du Nigeria, des États-Unis et de cette île située entre la France et l'Angleterre.

Les montants recouverts s'élèvent à plus de 267 millions de dollars.

Ils ont été mis à la disposition d'un fonds spécial mis en place par le gouvernement de Jersey pour ce type de recouvrement spécifique. Un représentant du bureau du procureur général de l'île a déclaré à la BBC qu'il n'avait pas encore décidé des critères de répartition de ces fonds.

La clé de répartition sera négociée entre les trois gouvernements. On pense que ces millions de dollars sont essentiellement issus de la corruption au Nigeria, notamment pendant le régime militaire de Sani Abacha.

Un tribunal fédéral américain avait précédemment localisé des capitaux faisant l'objet de blanchiment via le système bancaire américain avant d'être transféré à Jersey.



Sani Abacha a dirigé le Nigeria pendant cinq ans, jusqu'à sa mort soudaine des suites d'attaques cardiaques, en 1998. Il aurait orchestré de vastes détournements de fonds à concurrence de milliards de dollars dans son pays. Ses avoirs avaient été gelés. Mayeni Jones, BBC



## Présidentielles en Algérie : Report sine-die des élections

**P**révue pour se tenir au début du mois de juillet prochain, la présidentielle algérienne dénoncée par les manifestants n'aura pas lieu finalement. Aucune autre date n'a été communiquée

Le Conseil constitutionnel algérien a annoncé dimanche « l'impossibilité de tenir l'élection du président de la République, le 4 juillet 2019 » tout en demandant « la réorganisation de celle-ci ». Il a rejeté les dossiers des deux seuls candidats, Hamid Touahri et Abdelhakim Hamadi, deux personnalités quasi inconnues des Algériens. C'est une nouvelle victoire pour les manifestants qui réclamaient depuis des semaines le report de ces élections. En effet, la rue algérienne veut que tout le système mis en place depuis des années soit totalement changé. C'est donc un second report de la présidentielle car le premier aurait dû se tenir au mois d'avril dernier mais sous la pression de la rue, l'ancien président Abdelaziz Bouteflika y a renoncé. Il voulait se porter candidat à un cinquième mandat mais l'ampleur de la contestation l'a contraint finalement à déposer sa démission. Pourtant, le chef de l'armée Gaïd Salah Ahmed tenait absolument à ce que le scrutin soit organisé conformément aux dis-

positions constitutionnelles.

Mais la rue de son côté ne l'entendait pas de cette oreille. Plutôt que de se précipiter à organiser des élections qui risquaient de mettre au pouvoir une marionnette à la solde du système, la population algérienne elle, veut plutôt une transition longue. Raison pour laquelle, les manifestants battent le pavé tous les vendredis pour réclamer la fin de ce qu'ils appellent le « système ». Ce système qu'ils combattent est incarné selon eux par le président par intérim Abdelkader Bensalah et son premier ministre Noureddine Bedoui, tous deux très proches de l'ex chef de l'Etat.

### Vide constitutionnel et appel au dialogue

Après le 7 juillet, l'Algérie entrera donc dans une période de vide constitutionnel car le mandat du chef de l'Etat par intérim aura pris fin et la constitution algérienne n'a rien prévu pour ce genre de cas. A partir de cette date, la question qui était sur toutes les lèvres dès l'annonce du report est celle de savoir qui va diriger le pays. Pour le journal français Le monde, « le Conseil constitutionnel laisse en-

trevoir de manière sibylline que l'intérim de Abdelkader Bensalah, qui expire normalement le 7 juillet, pourrait être prolongé jusqu'à la tenue d'une élection présidentielle. » En effet, le Conseil dans son communiqué a estimé qu'il « revient au chef de l'Etat de convoquer de nouveau le corps électoral et de parachever le processus électoral jusqu'à l'élection du président de la République et la prestation du serment constitutionnel ». Interrogé par le Huffpost Algérie, la juriste algérienne Fatiha Benabou pense que le président par intérim peut bien évidemment convoquer le corps électoral mais il devrait au préalable quitter ses fonctions le 9 juillet. Mouloud Boumghar, professeur de droit public interrogé par Rfi pense de son côté que la décision du Conseil constitutionnel risque de déboucher sur un dialogue, une manœuvre de l'armée pour conserver les leviers du pouvoir. Pour lui, « un des scénarios possibles, c'est celui du dialogue sérieux comme le dit celui qui exerce le pouvoir réel, c'est-à-dire le chef d'état-major. Les conditions du dialogue avec le pouvoir réel ne sont pas remplies, notamment de son côté. De son côté, elles tiennent à l'arrêt de la répression, au démantèlement progressif du contrôle sur la société, et deuxièmement il y a aussi autre chose, c'est l'objet du dialogue. »

Mouloud Boumghar ajoute aussi que « l'objet du dialogue aujourd'hui, tel qu'il est proposé par le chef d'état-major, est d'appliquer sa solution à lui. Sa solution à lui est d'aller vers l'élection présidentielle sous son contrôle, sous le contrôle du régime. Ils vont essayer de trouver des interlocuteurs qui vont leur sauver la mise, c'est-à-dire qu'ils vont accepter d'aller à l'élection présidentielle. Et ils vont faire cela par le biais d'un dialogue qui va essayer peut-être de débaucher dans l'opposition ceux qui veulent aller à l'élection présidentielle, et il y en a. » Pas sûr que la rue l'entende de cette oreille, elle qui ne veut même pas entendre parler de négociations avec les dirigeants actuels. La puissante organisation des Oulemas a proposé dès dimanche soir une instance présidentielle qui sera composée de 3 à 5 personnes. Entre des manifestants déterminés à obtenir la fin du système et l'armée déterminée elle aussi à conserver son influence, l'Algérie est dans une période de grande incertitude. Difficile de voir l'issue de cette crise pour le moment.

## Mondial U20 : Les aiglons rois du suspense

La sélection nationale junior s'est qualifiée hier soir pour les quarts de finale de la Coupe du monde, en battant l'Argentine 5-4 aux tirs au but. A l'issue du temps réglementaire et des prolongations, les deux équipes étaient à égalité 2-2

Hier, le sélectionneur des Aiglons, Mamoutou Kané «Mourlé» a donné une véritable leçon tactique à l'entraîneur argentin, Fernando Batista. Depuis la dernière CAN U20, remportée par le Mali jusqu'à la Coupe du monde, le technicien évoluait toujours en 4-3-3-2 et semblait très rattaché à ce schéma.

Mais face aux Argentins, hier, l'ancien gardien de but international a changé de fusil, en optant pour un 5-3-2. Ainsi, dans le onze de départ, il y avait cinq défenseurs (Clément Boubacar Kanouté, Drissa Diarra, Abdoulaye Diaby, Babou Fofana, Arnaud Konan) et deux milieux récupérateurs (Ousmane Diakitè, Sambou Sissoko).

Est-ce l'absence du milieu de terrain, Mohamed Camara et celle de l'arrière-latéral, Fodé Konaté, tous deux suspendus, qui ont poussé le technicien à abandonner son traditionnel 4-3-3 ? Toujours est-il que le nouveau schéma tactique proposé par Mourlé s'est révélé payant, puisque les Aiglons ont réussi à tenir les Argentins en échec pendant 120 minutes (2-2), avant de s'imposer 5-4 dans la séance des tirs au but et décrocher leur billet pour les quarts de finale.

L'aventure de Pologne 2019 continue donc pour le Mali et comme lors des éditions de 1999 et 2015 qui avaient vu notre pays se hisser sur la troisième marche du podium, avec en prime, les trophées de meilleur joueur du tournoi, tous les espoirs sont désormais permis pour les Aiglons. Hier soir contre les sextuples champions du monde, les protégés du sélectionneur national Mourlé ont encore tout donné et montré qu'ils avaient du cœur.

Ils ont été menés deux fois au score, mais ne se sont jamais découragés et leur abnégation a été payée. La première période a été dominée par l'Albiceleste junior qui est apparue bien en place, surtout sur le plan offensif.

En attestent les statistiques de la mi-temps : 11 tirs, dont 6 cadrés pour les sextuples champions du monde, contre 4, dont 1 cadré et 1 poteau du côté des Maliens. De façon générale, le premier acte a été un véritable combat pour les deux protagonistes, à l'image des multiples incursions de Sékou Koïta, une fois de plus admirable de combativité.

La deuxième période allait être celle de la vérité pour les deux sélections. Le premier tournant de la rencontre intervient dès la 49<sup>e</sup> minute : suite à un centre dans la surface malienne, Clément Boubacar Kanouté dégage le cuir de la tête, mais le ballon est malencontreusement dévié par Abdoulaye Diaby et se transforme en passe décisive pour Adolfo



Gaich (1-0, 49<sup>e</sup> minute).

Menés au tableau d'affichage, comme lors de leurs deux dernières sorties face, respectivement à l'Arabie Saoudite et à la France, les champions d'Afrique en titre vont encore courir derrière l'égalisation et être obligés à faire des efforts surhumains.

Peu après l'heure de jeu, Ousmane Diakité croyait avoir remis les pendules pour les Aiglons, mais son but sera logiquement refusé pour une position de hors-jeu (62<sup>e</sup> minute). Néanmoins, les protégés du sélectionneur Mamoutou Kané ne se découragent pas et ils seront récompensés cinq minutes seulement après cette action.

Suite à un corner bien travaillé par Hadji Dramé, le défenseur central Abdoulaye Diaby arrive lancé, gagne son duel aérien avec son vis-à-vis et place une tête rageuse au fond des filets (1-1, 67<sup>e</sup> minute).

Tout était alors à refaire pour les deux sélections, avec d'un côté les Maliens plus agressifs qui disputaient tous les ballons et de l'autre, les Argentins très techniques mais moins se-reins qu'en première période.

A la 81<sup>e</sup> minute, Youssef Koïta est battu sur

une tête décroisée d'Adolfo Gaich, mais le poteau sauve le gardien des Aiglons. La réaction des Maliens est immédiate : à la 85<sup>e</sup> minute, Sékou Koïta déboule sur le côté droit, pénètre dans la surface, avant d'expédier une frappe puissante du gauche qui oblige le gardien argentin à sortir le grand jeu pour claquer le ballon en corner.

Le ballon voyageait d'un camp à l'autre et le K.O flottait dans l'air. Cependant, aucun but ne sera marqué avant la fin des 90 minutes et il faudra attendre les prolongations pour voir les Argentins reprendre l'avantage. Dans la première minute des prolongations, Esékiel Barco envoie une frappe molle à l'entrée de la surface qui sera, hélas, déviée dans les buts de Youssef Koïta par Abdoulaye Diaby, décidément très malheureux, hier soir.

Cette fois, le rêve des champions d'Afrique semblait définitivement brisé, mais c'était sans compter sur ce diable de Sékou Koïta qui, dans les dernières secondes des prolongations, sert le nouvel entrant Boubacar Konté qui marque dans un stade Bilsko-Biala en délire. On connaît la suite : dans la séance des tirs, les champions d'Afrique en titre réalisent un sans-

faute (5 tirs sur 5), alors que le gardien Youssef Koïta bloque une tentative du côté argentin.

Le Mali sera donc présent en quarts de finale et le prochain adversaire des Aiglons s'appelle l'Italie qui a éliminé le pays organisateur, la Pologne. Les autres qualifiés sont le Sénégal, les Etats-Unis, l'Ukraine, la Colombie, l'Equateur et la République de Corée.

Souleymane B. TOUNKARA. Mardi 4 juin à Bilsko-Biala stadium (Pologne). Argentine-Mali : 2-2 a. p puis 4-5 aux t.a.b.

Buts d'Adolfo Gaich (49<sup>e</sup> minute), Abdoulaye Diaby c.s.c (91<sup>e</sup> minute) pour l'Argentine; Abdoulaye Diaby (67<sup>e</sup> minute), Boubacar Konté (120<sup>e</sup> minute+1) pour le Mali.

**L'EQUIPE DU MALI :** Youssef Koïta, Arnaud Konan, Clément Boubacar Kanouté (cap), Abdoulaye Diaby, Drissa Diarra, Babou Fofana (Mamadou Samaké, 86<sup>e</sup> min), Ousmane Diakité, Sambou Sissoko, Hadji Dramé, Sékou Koïta, Ibrahima Koné (Boubacar Traoré, 73<sup>e</sup> min).

**Entraîneur :** Mamoutou Kané.

**SAER EMPLOI**  
SOCIÉTÉ AFRICAINE D'ÉTUDES ET DE RÉALISATIONS

**GESTION DES RESSOURCES HUMAINES**

Leader des services de Gestion des Ressources Humaines et Paie en Afrique de l'Ouest

## Mondial U20 : Youssouf Koïta “nous sommes prêts et concentrés pour le match”

Le Mali va affronter l'Argentine, ce mardi 4 juin, au stade de Bielsko-Biala, à 18h30, au compte du huitième de finale de la coupe du monde U20, Pologne 2019. C'est un match difficile et l'Argentine est un grand nom du football qui a remporté 6 fois la coupe du monde U20. Mais, les Argentins ne vont pas peur aux Aiglons. « Nous nous sommes sérieusement préparés et nous sommes prêts et concentrés pour le match. Le moral du groupe est au top.

Je suis motivé et nous sommes tous motivés », a déclaré le gardien de but Youssouf Koïta. Et d'ajouter : « Nous allons tout faire pour produire ce que nous avons fait pendant notre dernière séance d'entraînement. L'entraîneur nous conseille bien. Il nous dit d'être concentrés et être solidaire dans le match ». Et de conclure : « Je demande aux supporters de nous soutenir. Le match ne sera pas facile. Nous demandons aux Maliens et Maliennes de formuler des bénédictions pour l'équipe ».



Article dépassé. Le Mali ne va pas affronter l'Argentine. C'est déjà fait.

## Athlétisme : Un athlète kenyan sacrifie sa victoire pour aider un adversaire en détresse

La victoire du cœur. Le 26 mai dernier, alors qu'il était sur le point de remporter les 10 km de l'Okpeke International Race, une course qui avait lieu au Nigéria, l'athlète kenyan Simon Cheprot a sacrifié sa victoire pour aider un autre coureur en train de s'effondrer. Le jeune athlète de 25 ans, spécialiste des courses de fond, était à deux doigts de franchir la ligne d'arrivée lorsque son compatriote, Kenneth Kipkemoi, 34 ans, s'est littéralement écroulé sur la piste. Sans même réfléchir, Simon Cheprot s'est alors immédiatement arrêté pour attraper son camarade et le traîner à bras-le-corps sur la dernière ligne droite, avant d'appeler les secours. L'esprit sportif à son meilleur



Sous les ovations du public, l'athlète au cœur d'or a ainsi délibérément laissé échapper sa médaille d'or pour accomplir un acte totalement désintéressé, véritable symbole de l'esprit sportif. Son geste a été d'autant plus salué que Cheprot, vainqueur de l'édition 2016 de l'Okpeke Race, aurait pu être le premier athlète à remporter deux fois la compétition, depuis sa création en 2013.

«S'il n'a pas remporté de médaille cette fois, il est de toute façon devenu un héros et un exemple», a résumé Mike Itemuagbor, le promoteur de l'événement. Emu par son histoire, Simon Cheprot a été récompensé de 10.000 dollars (environ 8.800 euros, ndr) offerts par un politicien local. Une consolation certes bienvenue mais incomparable à la leçon d'humanité qu'il a offerte au monde entier.

## CAN 2019 : Un Marabout sénégalais dévoile l'identité des deux finalistes

L'information prête à sourire, mais le site camerounais Camer24 nous révèle ce lundi qu'un célèbre marabout sénégalais nommé Bayo, s'est prêté au jeu des pronostics en vue de la Coupe d'Afrique des Nations 2019, et ce, en dévoilant l'identité des deux finalistes de la compétition.

Très respecté au pays des Lions de la Téranga, Bayo, révèle que la finale de la grande messe du football africain verra son pays, le Sénégal croiser le fer avec les Lions indomptables du Cameroun. Des prédictions qui ont été prises



au sérieux, du moins par les fans des deux nations.

Il convient de noter également que s'il a prédit l'affiche de la finale, le marabout refuse toutefois de se prononcer quant au vainqueur de

la CAN 2019. Aura-t-il raison ? Rendez-vous le 19 juillet prochain au Stade International du Caire pour le verdict

## Première division française : Le PSG et Gian Luigi Buffon se séparent

Un an seulement après son arrivée au PSG, Gian Luigi Buffon quitte le club de la capitale. Malgré une proposition pour prolonger, le portier italien a préféré ne pas donner suite.

«A l'issue d'une longue et sereine réflexion, le Paris-Saint-Germain et Gian Luigi Buffon ont acté le non-renouvellement du contrat du légendaire gardien de but». C'est par cette phrase pleine de respect que le club francilien a annoncé la fin de la (courte) aventure parisienne du portier italien.

«Le Paris Saint-Germain m'a proposé de renouveler mon contrat mais je ne me suis pas senti d'accepter, poussé par le désir d'affronter des nouvelles expériences», a partagé Buffon



sur son compte Instagram.

En tout, «Gigi» aura disputé 25 rencontres avec les Rouge et Bleu, dont 5 en Ligue des Champions. Il aura également encaissé 25 buts sous les couleurs du PSG.

L'international italien aura vécu une saison compliquée, à l'image de son équipe. Pas vraiment titulaire, ni remplaçant, Buffon alternait avec Alphonse Areola. Une situation qui devait

prendre fin l'année prochaine a récemment affirmé Thomas Tuchel, l'entraîneur du PSG.

De son année, on retiendra sûrement sa «boulette» lors du match retour face à Manchester United (1-3) mais également l'apport de son charisme et de sa classe. «Un gentleman sur et en dehors du terrain», comme le rappelle le club sur son compte Twitter.



## **Bélier (21 mars - 19 avril)**

Vous pourriez, ce matin, entrer en confrontation avec un client ou l'un de vos collègues et cela pourrait affecter votre moral et votre motivation. Heureusement, cela sera de courte durée, car dans l'après-midi, la signature d'un contrat ou une proposition de collaboration pour un nouveau poste vous regonflera à bloc. Vous pourriez avoir la déception de constater que votre projet immobilier ne peut aboutir faute de financement suffisant. Toutefois, ne désespérez pas et appelez votre banque dans l'après-midi. Un arrangement pourrait être trouvé afin que vous puissiez signer votre contrat de vente.



## **Taureau (20 avril - 19 mai)**

Dans votre signe, une opposition solaire favorisera les prises de bec. Suite à un profond désaccord, vous pourriez essuyer les critiques d'un supérieur. Au lieu de vous taire, vous haussez le ton, ce qui envenimera la situation. Chaud devant...

Vos tracas financiers ? Que ces derniers soient grands ou petits, vous les garderez pour vous. En effet, d'une part, vous aurez le culte du secret autour de l'argent. D'autre part, vous aurez votre fierté. Pour vous, cette dernière n'a pas de prix...



## **Gémeaux (20 mai - 21 juin)**

Besogneux, vous vous attélerez à votre travail sans vous poser la question de savoir si vous parviendrez à boucler vos dossiers. Cela sera pour vous, déjà une grosse perte de temps de rentrer dans ce genre de configuration. Vous serez performant.

Méfiez-vous, car avec Vénus dans votre signe, vous pourriez bien attraper le syndrome de la boulimie de consommation pour combler vos désarrois. Si vous souhaitez dépenser votre argent, réfléchissez au moins à investir dans des produits utiles.



## **Cancer (21 juin - 21 juillet)**

La vie vous propose de changer d'activité. Vous aimeriez trouver un poste qui favorise l'épanouissement et d'autres activités diversifiées. Un ami a la possibilité de vous donner de bons contacts ou de vous communiquer son expérience sur un secteur.

Votre véhicule et des charges liées à l'habitation, comme des factures importantes, peuvent tomber en simultané et réduire beaucoup votre budget. Un imprévu a la possibilité d'engager des frais qui tombent au mauvais moment. Un moment de stress est à prévoir.



## **Lion (22 juillet - 23 août)**

Il pourrait aujourd'hui vous être proposé un déplacement professionnel voire une mutation qui pourrait perturber votre vie familiale. Ne vous emportez pas et demandez un entretien avec votre direction, elle saura entendre vos arguments.

Un différend pourrait vous opposer à un voisin ou un copropriétaire qui pourrait vous engager financièrement. Ne vous en faites pas, vous saurez rester maître de la situation et imposer vos conditions avec fermeté et diplomatie à la fois.



## **Vierge (23 août - 23 septembre)**

Ami Vierge, si vous êtes à votre compte, vous pourrez ouvrir votre boutique ou magasin en retard. Du coup, en perdant des clients, votre chiffre d'affaires ne sera pas extraordinaire. Si vous êtes salarié, vous n'aurez pas les yeux en face des trous.

Avec l'argent, vous aurez une très mauvaise habitude : faire suivre vos comptes bancaires par votre partenaire. Ce dernier est plein de bonne volonté, mais ne comprend rien aux chiffres. Du coup, cela revient à dire que son action est presque inutile !



## **Balance (23 septembre - 22 octobre)**

Uranus stimulera votre motivation. Toutefois, vos ambitions ne ressembleront plus à celles que vous aurez caressées par le passé. Cela ne sera plus de gloire dont vous rêvez, mais de donner un nouveau sens, plus stimulant, à votre vie professionnelle.

Dire que vous allez décrocher le jackpot serait enjoliver la réalité. Vous ne manquez pas d'argent, mais ce que vous gagnerez sera réinvesti aussitôt dans des achats pour votre maison. Vous ne pourrez pas vous dérober à ses dépenses, il y aura urgence.



## **Scorpion (23 octobre - 22 novembre)**

Pour le moment, les astres vous font rechercher un poste plus diversifié. La routine professionnelle peut vous miner le moral et votre créativité ne s'exprime pas comme vous l'aimeriez. Soyez un peu patient et comparez les propositions qui arrivent.

Votre situation matérielle est stable à condition de faire attention. Les dépenses sont consacrées à des charges familiales et à des paiements obligatoires. Gardez votre trésorerie pour des achats inévitables réservés à la vie quotidienne ou à l'habitation.



## **Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)**

Si vous êtes indépendant ou aspirez actuellement à créer votre entreprise, attendez-vous à ce que l'on tente de vous mettre des bâtons dans les roues aujourd'hui. Sachez toutefois que vous n'êtes pas seul et que vous pourrez compter sur le soutien d'amis ou associés. Un imprévu soudain pourrait bien déstabiliser votre situation financière et vous mettre en difficulté aujourd'hui. Appelez votre banque qui vous octroiera sans difficulté un délai ou un découvert autorisé le temps que vous rétablissiez l'équilibre de votre budget.



## **Capricorne (21 décembre - 20 janvier)**

Si vous êtes demandeur d'emploi, vous refuserez aujourd'hui une offre de travail... Si vous êtes salarié, vous direz non à un accroissement de vos responsabilités. Ami Capricorne, votre attitude ressemblera fort à de la fainéantise ! Eh oui...

La planète Saturne va complètement brouiller les pistes... Votre ambition sera stoppée net ! En clair, vous allez vivoter du matin jusqu'au soir. Snif ! Votre formule mathématique du jour sera la suivante : petits besoins = petits revenus ! Eh oui...



## **Verseau (20 janvier - 19 février)**

Le meilleur conseil de Jupiter sera de ne pas trop vous avancer, surtout si vous ne savez pas où vous mettez les pieds. Mieux vaudra peaufiner vos arguments et votre stratégie, pour que vos intentions ne se traduisent pas par un coup d'épée dans l'eau.

Il ne vous viendra même pas à l'esprit de nier que l'argent sera important pour vous. Peut-être que cela choquera certains, mais vous serez à l'aise avec ça. Pour autant, vous serez prudent dans vos placements et vous ne miserez pas gros sur ce projet.



## **Poisson (19 février - 21 mars)**

Les astres vous permettent de prendre un tournant important dans votre carrière. Une formation peut être en cours et vous ouvrir des perspectives. Mars en Cancer peut pourtant vous faire réfléchir et apporter des doutes sur votre nouvelle route prise.

Il faut fournir des efforts pour ne pas dépenser l'ensemble de votre budget. Vous pourriez craindre un léger découvert avant la fin du mois. Vénus en Taureau vous tente terriblement pour les achats liés aux loisirs ou aux invitations d'amis dans un restaurant.



# Orabank

un partenaire à votre écoute



Grandir  
ensemble  
et pour  
l'Afrique

**Groupe Orabank :** Bénin - Burkina - Côte d'Ivoire - Gabon - Guinée - Guinée Bissau - Mali - Mauritanie - Niger - Sénégal - Tchad - Togo

[www.orabank.net](http://www.orabank.net)

